

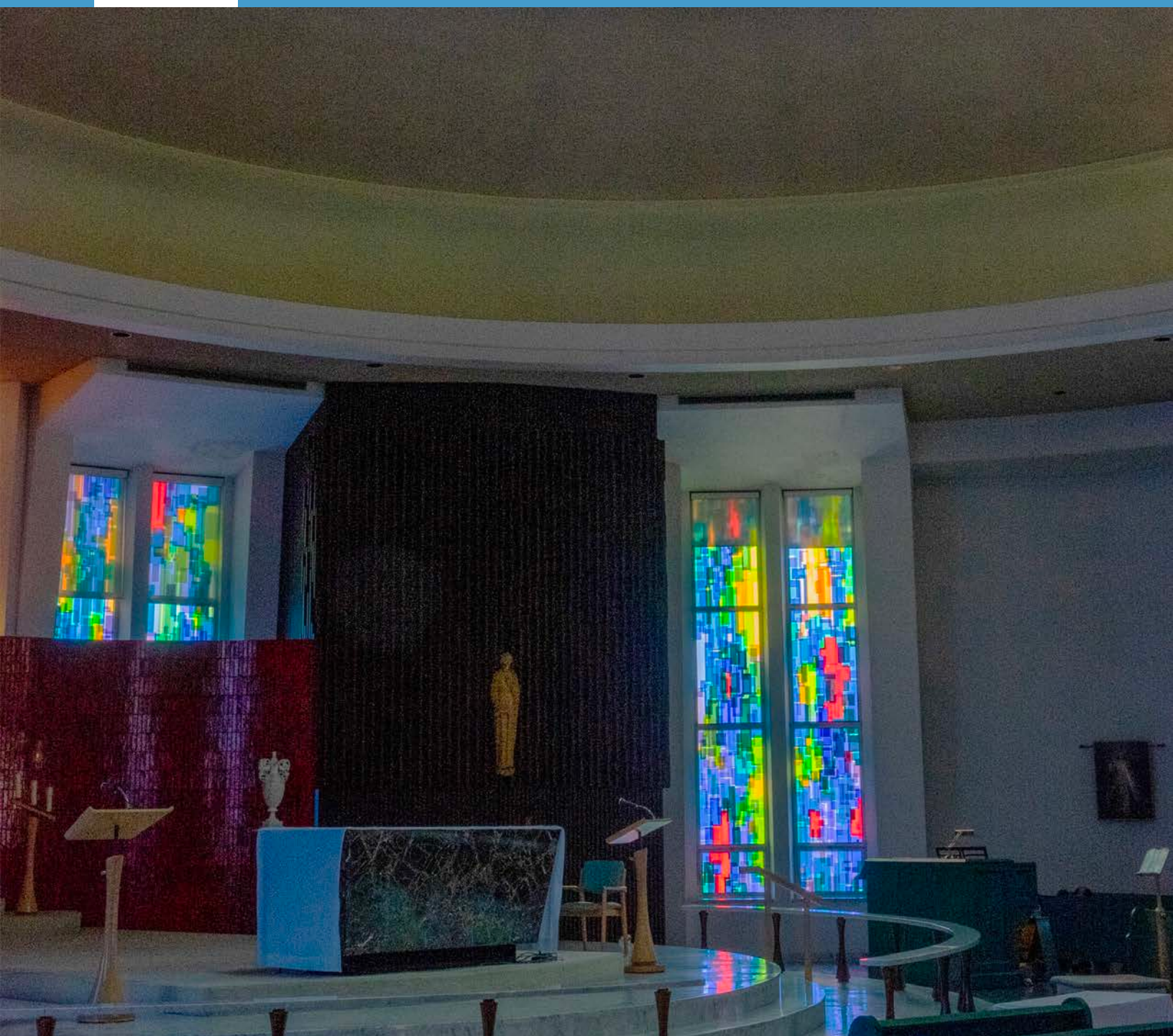


Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville

N° 13, mai 2023

Patrimoine · Histoire · Documentation



Portes ouvertes



Photos : © Jacques Lebleu / SHAC

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui sont venues à notre rencontre lors des **portes ouvertes de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville lundi le 8 mai**. Cette événement coïncidait avec la tenue de la séance mensuelle du Conseil d'arrondissement qui se tenait au Centre Saints-Martyrs-Canadiens, où se trouvent nos locaux.

Yvon Gagnon, Président de la SHAC, a fait une présentation appréciée de nos projets de constituer un centre de documentation et d'aménager une salle d'exposition. Notons aussi que Mme Émilie Thuilier, Mairesse de l'arrondissement, M. Jérôme Normand, Conseiller du Sault-au-Récollet, Mme Frida Osorio Gonsen, Directrice de cabinet - Cabinet des élus de la Mairie d'Ahuntsic-Cartierville et M. Jocelyn Gauthier, Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social sont venus causer avec nous avant le début de la séance.



Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville

Publié par la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville
10125, rue Parthenais, Espace 206, Montréal, QC, H2B 2L6

Yvon Gagnon, président, presidence.shac@gmail.com
Laurent Lefebvre, vice-président, communications.shac@gmail.com
Jacques Lebleu - coordination du bulletin et graphisme - bulletin.shac@gmail.com

Révision typographique pré-press : Séverine Le Page

PATRIMOINE

HISTOIRE

DOCUMENTATION

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Dépôts légaux à Bibliothèque et Archives nationales du Québec & Bibliothèque et Archives Canada

Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville / Variante de titre : Au fil d'ABC

Version papier, mai 2023, ISSN 2562-458X

Version en ligne, à compter de la fin de juin 2023, ISSN 2562-4598

Impression : Copiecentre Fleury, mai 2023

Les auteurs sont seuls responsables du contenu de leurs textes.
Ceux-ci ne constituent pas une prise de position de la SHAC.



Mot du président

Yvon Gagnon
Président de la
Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville



Une nouvelle signature graphique pour la SHAC

Au cours du mois de septembre 2022, la Société d'histoire et un groupe d'étudiantes au baccalauréat de l'École de design de l'Université Laval ont mis sur pied un projet afin de créer une nouvelle image de marque pour notre organisme. Elles nous ont proposé plusieurs logos et divers formats de signatures graphiques. Lors de la réunion du conseil d'administration du 16 février 2023 nous avons retenu la version qui se trouve sur la page couverture de ce numéro. Cette nouvelle signature contemporaine se veut sobre tout en réunissant les caractéristiques particulières de l'arrondissement. La forme bleue en haut à gauche est reliée à la rivière des Prairies. La silhouette dorée d'une église, qui n'est pas sans rappeler celle de la Visitation, cadre avec le patrimoine religieux. Quant aux trois arches au-dessus de notre acronyme, elles correspondent aux ponts qui enjambent la rivière. Les quatre polygones beiges font penser aux îlots urbains et à la vocation des habitations



résidentielles du quartier. Celle du haut à droite, par la couleur verte, est associée aux multiples parcs et à la canopée du territoire. Lors de la prochaine assemblée générale, la nouvelle identité visuelle sera présentée aux membres de la SHAC. Nous tenons à souligner l'excellent travail de Laurent Lefebvre, notre responsable des communications, pour son implication dans la réalisation de ce projet. Il nous faut aussi mettre en évidence, encore une fois, la magnifique mise en page de ce numéro par Jacques Lebleu, coordonnateur du bulletin.

La mission de notre organisme sera au cœur de la thématique des deux prochains numéros d'*Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville* : le patrimoine sous toutes ses acceptions, l'histoire, dans le temps lointain et le passé proche, et la documentation qui réunit sous le même vocable les diverses sources d'informations historiques. Nous vous proposons dans ce numéro un contenu varié qui aborde plusieurs facettes de nos champs d'intérêts tant historiques, patrimoniaux que culturels. Sur le plan de l'histoire locale, vous avez l'occasion de renouer avec la famille Bastien-Gravel et de faire la connaissance de la famille Hade. Le patrimoine est au rendez-vous avec le récit des péripéties des différentes cloches de la paroisse du Sault-au-Récollet. Quant au plat de résistance, il sera question de littérature avec Carole David, écrivaine en résidence à la bibliothèque d'Ahuntsic au cours des années 2008-2009.

Bonne lecture!

Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville





Photo: The Standard, Montréal, 4 août 1906, p. 8. *How a Canadian summer is enjoyed* - Scene on the beach in front of the Cartierville Boating Club.

Dans cette édition

- Page 5

Histoires familiales

Trefflé Bastien (1857-1925) et Joseph-Alphidas Gravel (1879-1966)

Une histoire de famille : les Bastien-Gravel

Yvon Gagnon
- Page 8

Les frères Raoul et Théodore Hade

de Cartierville

Nicolas St-Germain

- Page 10

Chronique du GUEPE

Échantillonner la nature

pour mieux l'étudier et la conserver

Julie Faure

- Page 13

Trois siècles d'histoire

À la recherche de Skawenati

dernier village autochtone dans l'île de Montréal

Jocelyn Duff

- Page 21

Une cloche patrimoniale de 1732

pour la paroisse du Sault-au-Récollet

Patrick Goulet

- Page 24

Activités de la SHAC

Événement retrouvailles

maison du Pressoir 19 mars 2023

Martin Rodrigue

- Page 27

Bientôt sur vos écrans!

Jacques Lebleu

- Page 28

Activités de nos membres

Les 90 ans de l'Union des philatélistes de Montréal (UPM)

Jean Poitras

- Page 30

Culture

Mustafa Kacalaki

dans les traces de Dumouchel

Jacques Lebleu

- Page 32

Dossier principal

Textes d'André Campeau

Page 32

Fabrication et transmission d'un patrimoine immatériel

Carole David écrivaine en résidence à la bibliothèque d'Ahuntsic en 2008-2009
- Page 40

Des mots et des lieux I

Les racines littéraires d'un quartier
- Page 43

Des mots et des lieux II

Déambulations passées et présentes
- Page 46

Photo en page couverture

Patrimoine religieux moderniste en danger

La chapelle de la maison-mère des Sœurs de Miséricorde de Montréal

Jacques Lebleu
- Page 47

Un passionné : Sylvain Bissonnette

Animateur à la maison du Pressoir

Yvon Gagnon
- # Trefflé Bastien
- (1857-1925)
- et
- # Joseph Alphidas Elzéar Gravel
- (1879-1966)
- Une histoire de famille : les Bastien-Gravel*
Un duo hors du commun : un beau-père et son gendre
- Yvon Gagnon**
Président de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville
- Photographies :** SHAC, Fonds Pierre Gravel
- Cette partie de l'histoire des Bastien-Gravel met en lumière deux personnages qui ont marqué l'histoire politique, culturelle et sportive d'Ahuntsic. Trefflé Bastien le beau-père : entrepreneur, politicien et philanthrope et Joseph Alphidas Elzéar Gravel le gendre : avocat, sportsman et philanthrope. Nous nous sommes laissés lors du dernier article (bulletin n°. 8, novembre 2020) au moment où des chapeaux fourrure présageaient une longue histoire d'amour. Mais avant d'aller plus loin, un petit retour dans l'Histoire s'impose. (*voir bulletins n°. 7 mai 2020 et bulletin n°. 8 novembre 2020*)
- ## Du côté des Bastien
- Trefflé Bastien est le fils aîné de la famille de Benoît Bastien (1827-1901) et de Martine Lacasse (1832-1919). Son épouse, Julie Bertand, donnera naissance le 9 juin 1886 à Berthe, l'aînée de la fratrie des sept filles (*fig. 1*). Les sœurs de Berthe se prénomment Alice, Aurore, Hortense, Alvia, Juliette et Germaine.
- Oui, le père de Trefflé est bien le même Benoît qui, à l'âge de 11 ans, a défié les troupes anglaises qui voulaient incendier la maison familiale de Saint-Benoît lors des troubles de 1837-1838. Sa célèbre réponse à la question de l'officier est restée dans les annales :
- N'as-tu pas peur des soldats?
 - Non, un patriote n'a jamais peur des soldats! (*Le Réveil*, 14 janvier 1899, volume IX, n°. 204, p. 242).
-
- Fig. 1 Berthe Bastien, 1915
- Adulte, Benoît Bastien s'est installé à Montréal vers 1852 et il exerce le métier de menuisier. Au cours des années 1869 et 1871, Benoît Bastien s'identifie comme « undertaker », c'est-à-dire entrepreneur. La famille demeure au 151, puis au 147 de la rue Saint-André. De 1865 à 1875, il est conseiller, puis échevin pour le quartier Saint-Jacques. À partir de 1876, nous retrouvons la famille à Saint-Vincent-de-Paul (Laval). L'annuaire *Lovell* de 1876-1877 nous donne des renseignements particulièrement intéressants sur les affaires de Benoît. En effet, il s'est associé avec François-Xavier Bénard pour former une compagnie pour faire le commerce du bois sous le nom de Bénard, Bastien & Co. Les bureaux de la compagnie et la cour à bois principale sont situés au 368 de la rue Craig en face des Jardins Viger. Les associés possèdent un autre lieu d'entrepôt au 19 de la rue Notre-Dame. De plus, au cours de l'été, ils occupent un espace sur les quais dans le port de Montréal.
- Cette association durera quelques années, jusqu'en 1879. Les renseignements retrouvés dans les annuaires pour les années 1879 à 1884 recensent Benoît Bastien à Saint-Vincent-de-Paul sans mentionner son occupation. Il est écrit dans *La Presse* du 2 juin 1893 que « M. Benoît Bastien, ex-échevin de Montréal, et aujourd'hui domicilié à Saint-Vincent-de-Paul, a reçu du gouvernement, étant père de douze enfants vivants, cent acres de terre dans le comté de Berthier. »
- Il est fort probable que Trefflé apprendra de son père le
- Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville, treizième édition, page 4
- Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville, treizième édition, page 5

métier ainsi que les rudiments du monde des affaires.

Cependant en 1879-1880, Trefflé Bastien apparaît pour la première fois dans l’annuaire, il habite au 16 de la rue Viger et il est commis, mais cette occupation est de très courte durée. Tout comme son père quelques années auparavant, il s’associe en 1881-1882 avec un dénommé A. J. Chaput pour ouvrir un commerce de bois de construction et de bois de chauffage au 594 rue Saint-Laurent sous le nom de Bastien, Chaput & Co. À cette époque, Trefflé est âgé de 23 ans! La compagnie disparaît en 1883. Nous ne connaissons pas les raisons exactes de cette dissolution, mais l’associé de Trefflé n’est plus recensé dans l’annuaire, (décès, déménagement?)

1883 sera une année déterminante pour notre jeune entrepreneur. Il se lance en affaires tout seul en mettant sur pied un commerce de bois de construction, de chauffage et de grains au 284 de la rue Ontario. Le 20 mai 1883, les cloches de l’église Notre-Dame de Montréal tinteront pour annoncer l’union de Trefflé Bastien et de Julie Bertrand. Les nouveaux mariés s’installent au 148 de la rue Saint-André.

Trefflé suit dès lors un parcours qui rappelle celui de Benoît. Il connaît le succès comme entrepreneur en construction puis se lance en politique municipale. Il est, comme son père, échevin du quartier Saint-Jacques de 1904 à 1906. Nous le retrouvons ensuite dans la Municipalité du village d’Ahuntsic vers 1906.

Il y finance la construction de la première chapelle en 1907 et devient un pilier des organisations sportives locales. Au moment de l’annexion de la municipalité à Montréal en 1910, il devient le premier échevin du nouveau quartier d’Ahuntsic (*fig. 2 et 3*).

Il conservera ce poste jusqu’à la refonte des quartiers électoraux de 1916.



Fig. 2 Trefflé Bastien réélu échevin en 1914



Fig. 3 Trefflé Bastien, 1915

Du côté des...

Le fils aîné de Léon Gravel (1844-1929) et de Cordélia Reeves (1852-1951) est Joseph Alphidas Elzéar Gravel (*fig. 4*). La maisonnée comptera cinq enfants. Les frères et sœurs d’Alphidas sont Iul, Émilie, Lumina et Maximilien.

Nous avons précédemment discuté de l’anecdote des chapeaux de fourrure qui prend son origine dans la famille

Reeves. Ces derniers s’installent à Montréal au cours des années 1866-1867 sur la rue Mignonne. Le chef de famille, Joseph Reeves (? – 1898) est chapelier. Le savoir-faire dans la fabrication des chapeaux et manteaux de fourrure de Joseph sera repris par sa fille aînée Cordélia, la future épouse de Léon Gravel. Cordélia la chapelière et Léon le commis s’uniront dans l’église de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce et ils installent leur ménage au 85 de la rue Saint-Constant en 1872. Pendant plus de vingt ans de 1872 à 1892, Léon exercera plusieurs métiers : commis, magasinier, journalier et voyageur de commerce. Durant toutes ces années, la clientèle et la renommée de Cordélia se sont accrues, et compte d’ailleurs des hommes politiques en vue de l’époque, tels que le premier ministre Mercier, le maire de Montréal Préfontaine ainsi que des riches hommes d’affaires comme Trefflé Bastien. Pendant plusieurs années, de 1888 à 1892, Léon Gravel est voyageur de commerce. Il n’est pas farfelu de penser que les produits proposés par Léon sont des créations de Cordélia.

Fort de la réputation et de la clientèle de son épouse, Léon devient « furrier » au 169 de la rue German. La notice nécrologique au moment de son décès en 1929 a certainement laissé un goût amer à Cordélia : « Le défunt était un des pionniers de la fourrure dans la cité de Montréal ». Cordélia continuera son chemin jusqu’à l’âge de 99 ans dans l’ombre de son mari et de son beau-frère, l’injuste notice nécrologique de 1951 en fait foi :

« Une des familles les plus connues et les plus respectées du nord de Montréal est mise en deuil par la mort, survenue le 29 décembre, de Mme Léon Gravel. Veuve d’un ancien marchand, elle était la belle-sœur de feu Ludger Gravel » ...

La famille Gravel vit dans une certaine aisance grâce au travail combiné de Cordélia et de Léon dans la fabrication d’accessoires en fourrure : manchons, bonnets, chapeaux, calots et des étoles. Les manchons fabriqués par Cordélia étaient particulièrement prisés par la clientèle féminine. Ainsi, Alphidas a pu profiter d’une belle scolarité. Il a fait ses études secondaires au Collège Sainte-Marie de Montréal dirigé par les jésuites. Il reçut une formation classique dans cet établissement de grande réputation qui assurait de belles perspectives de carrière. Le collège a formé des scientifiques comme Pierre Dansereau, des poètes - notamment Émile Nelligan et Josée Yvon, le libraire Henri Tranquille et un premier ministre du Québec, Paul Sauvé, pour n’en nommer que quelques-uns. Le Collège deviendra une constituante de l’Université du Québec à Montréal en 1969. Persévérant dans son parcours scolaire, il est admis à l’Université Laval de Montréal pour entreprendre des études de droit. Il s’est spécialisé en droit commercial et administratif. En 1907, il est admis au barreau.

Nous savons par le témoignage de monsieur Pierre Gravel (petit-fils de J.A.E. Gravel) qu’Alphidas participait au



Fig. 4 Joseph Alphidas Elzéar Gravel

commerce familial en assurant la livraison des commandes et des fameux chapeaux de fourrure... C’est sans doute au moment où la famille Bastien habitait la magnifique maison Arthur-Dubuc, aujourd’hui située au 438 rue Sherbrooke Est, qu’il croisa Berthe Bastien. Le 20 mai 1908 à l’église Saint-Louis-de-France le mariage de Berthe et d’Alphidas est célébré. Le couple (*fig. 5*) a reçu de magnifiques cadeaux de noces en argent ciselé : corbeille à pain, corbeille à cartes, jardinière, coutellerie et six cocotiers en argent ! Et c’est sans compter toute la panoplie de plats en verre taillé. Après la cérémonie, les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces vers New York, Albany et Atlantic City. À leur retour, ils passeront la belle saison dans la « Villa Bastien » située dans Ahuntsic sur le boulevard Gouin à l’extrémité ouest de l’actuel parc Nicolas-Viel.

À venir :

La Terrasse Bastien et le parc Nicolas-Viel



Fig. 5 Joseph Alphidas Elzéar Gravel, Berthe Bastien et leur fils Marcel



Fig. 1 : photo courtoisie de la famille Hade. Théodore Hade et une de ses créations.
À l'arrière-plan, les montagnes russes du Parc Belmont.



Fig. 2 La Presse, 9 mai 1935



Photos courtoisie de la famille Hade : fig. 3 Les frères Hade devant le Parc Belmont. fig. 4, 5, 6 et 7 : le magasin de Raoul Hade au 12279, rue Ranger. Son numéro civique devient le 12289 au cours des années 1950. Coupures de presse: fig. 8 *La Patrie*, 5 novembre 1949, fig. 9 *La Presse*, 4 avril 1974

Les frères Raoul et Théodore

Hade de Cartierville

Nicolas St-Germain

Avec la coopération de Bernard Hade, fils de Raoul, ainsi que de Céline et Lise Hade, filles de Théodore.

En 1922, Antoine et Émilie Hade quittent Scotstown en Estrie avec leurs onze enfants pour s'établir dans Cartierville. Ce texte s'intéresse particulièrement à deux des onze enfants, Théodore et Raoul, pour leur implication commerciale dans Cartierville. Théodore était mon grand-père maternel. Je ne l'ai malheureusement pas connu, car il est décédé en 1940 à l'âge de 34 ans, alors que ma grand-mère était enceinte de ma mère.

Après avoir quitté l'Estrie, la famille Hade s'établit donc à proximité du parc Belmont, sur la rue Lachapelle au coin de Vanier, juste au-dessus de la famille Robitaille. Théodore a 16 ans et Raoul en a 14 lorsqu'ils arrivent à Cartierville. Théodore est doué en bricolage et fabrique des bicyclettes allongées (*fig. 1*), répare des moteurs électriques et est passionné de motos et de voitures. Il aurait travaillé chez General Electric avant d'ouvrir son propre commerce sur le boulevard Gouin où il réparait di-

vers objets, dont des bicyclettes. Selon une publicité de CCM (*fig. 2*), il aurait également vendu des bicyclettes. Cette partie de l'histoire est floue et l'adresse indiquée sur la publicité ne correspond pas au souvenir familial. Selon ma tante et ma mère, le commerce se situait quelque part entre la rue Lachapelle et la rue Ranger.

Après son décès en janvier 1940, dû à une tumeur au cerveau, sa femme Ernestine (née Deslauriers) se retrouve veuve avec ses deux enfants et une troisième en route. À cette époque, il n'y a aucune sécurité sociale et Raoul, le frère de Théodore décide d'aider sa belle-sœur en lui achetant pour la somme de 75 \$, le coffre à outils qui appartient à Théodore. Raoul prévoyait de revendre les outils en temps voulu.

Au printemps 1940, le téléphone se mit à sonner chez la veuve Hade. Les gens du quartier veulent faire réparer leur bicyclette. Elle leur explique que son mari est décédé et que Raoul a les outils. C'est ainsi que Raoul commence à réparer des vélos. Il était alors le chauffeur personnel d'Alphonse Raymond, homme d'affaires et membre du conseil législatif, l'équivalent provincial du Sénat.

Le téléphone continue de sonner et ma grand-mère continue de relayer les appels! Raoul, quant à lui, habite toujours sur la rue Lachapelle, mais plus au sud, aujourd'hui le 12206. Lui et sa femme Anita, la fille du boulanger Émile Lecavalier, sont locataires au-dessus du plombier Laurin. Ce dernier lui alloue alors un hangar dans le fond de la cour pour que Raoul puisse y travailler sur les bicyclettes. En 1942, sa carrière de chauffeur prend fin et il commence à travailler pour son beau-frère, Hector Malette, qui l'aide à financer les travaux pour transformer l'ancien entrepôt à farine de leur beau-père, Émile Lecavalier, en un futur magasin. Fermée depuis 3 ou 4 ans, la boulange-

rie de ce dernier se trouvait au coin du boulevard Gouin et de la rue Ranger, et l'entrepôt transformé en magasin était situé à l'arrière de la boulangerie. Plus tard, cet endroit a vu apparaître la caisse populaire qui est aujourd'hui la garderie Fleur de Lys. Ainsi le premier magasin de Raoul était là où est actuellement le stationnement de la garderie.

En 1944, le magasin ouvre ses portes au 12279, rue Ranger, qui prendra plus tard le numéro civique 12289 (*fig. 4, 5, 6 et 7*), proposant des bicycles évidemment, ainsi que d'autres articles de sport tels que des skis et des articles de chasse et de pêche. Il y eut aussi une sélection de jouets après que Mme Gauthier, une voisine qui tenait une boutique de jouets à côté sur le boulevard Gouin ait fermé et que Raoul ait racheté l'inventaire. Anita, la femme de Raoul, travaillait également au commerce et s'occupait de la comptabilité, car Raoul avait quitté l'école assez tôt. Leur fils unique, Bernard était alors en âge d'aller à l'école.

Raoul a le sens des affaires et ne se contente pas de vendre uniquement des jouets et des bicyclettes. Bien qu'il ait été l'un des meilleurs vendeurs de la marque CCM, il vend également des machines à laver et en assure leur réparation. Des arbres de Noël passent aussi par le commerce et même des poulets vivants

pour Pâques! À la fin des années 40, Léonard, l'un des frères de Raoul, rejoint l'entreprise et travaille dans l'atelier.

Vers la fin des années 60, un incendie causé par un court-circuit électrique détruit le magasin. Raoul achète donc un ancien restaurant situé un peu plus au sud, le 12 251, rue Ranger (*fig. 9*), à côté de l'emplacement de l'ancienne gare de tramways et d'autobus. Cet endroit est celui que j'ai connu dans mon enfance. C'est aujourd'hui un petit dépanneur. Je me souviens qu'à l'époque je voyais cet endroit comme un immense royaume d'où sortaient mes vélos au fur et à mesure que je grandissais. Je vois Léonard sortir de l'atelier pour venir voir se qui n'allait pas avec une bicyclette. La dernière que j'aie eue de chez R. Hade Sports, était de type Mustang avec vitesse « au plancher », je l'avais eue à Noël et elle était restée tout l'hiver au sous-sol du magasin... Un peu plus tard dans les années 70, Raoul a vendu le commerce à Richard Dallaire, le petit-fils de son frère aîné Edgard. Alors que nous étions venus me chercher un bâton de hockey, Richard en sortit un qui avait appartenu à Mario Tremblay. À la maison, on a coupé la partie où son nom était inscrit, il était trop grand pour moi.



Échantillonner la nature pour mieux l'étudier et la conserver

Julie Faure
Chargée de projets, GUEPE

En juin 1931, le frère Marie-Victorin, botaniste de renom auquel on doit notamment la création du Jardin botanique de Montréal, échantillonne de précieux spécimens de la plus grande et la plus spectaculaire orchidée d'Amérique du Nord, *Cypripedium reginae* (fig. 1) à Youville, près du Collège André-Grasset. Ces planches rejoindront les collections du Jardin botanique, dans l'herbier portant le nom du célèbre botaniste.

En plus du caractère intéressant de cette cueillette pour les mémoires du quartier, elle met en avant l'importance de l'échantillonnage de la nature et son but, car 90 ans plus tard, ces spécimens peuvent encore être consultés par les scientifiques.

Fig 1. Photo de *Cypripedium reginae* prise en juin 1931 par le botaniste frère Marie-Victorin à Youville, près du Collège André-Grasset. Environs de l'intersection Saint-Hubert et Crémazie, au sud du boisé Saint-Hubert. Source : **Collection Les archives au grand jour** © 2011 Université de Montréal Division de la gestion de documents et des archives.

Échantillonnage : mettre la nature en bouteille... ou plutôt sur papier
Si les collections du frère Marie-Victorin sont célèbres, l'échantillonnage des plantes est bien plus ancien. Cette pratique est réalisée par les premiers naturalistes, autant sur la flore locale que lors de leurs voyages autour du monde, si bien qu'on peut accéder dans certains herbiers de jardins botaniques à de précieuses planches datant du 16^e siècle¹. Les végétaux ne sont d'ailleurs pas les seuls artefacts de la nature qui sont récoltés, puisque les collections d'histoire naturelle comprennent également des fossiles, des roches ou encore des animaux naturalisés.

Si l'on reste sur le règne végétal, l'échantillonnage n'est cependant pas toujours aisé. L'identification d'une espèce demande une observation méticuleuse, et c'est donc plus facile de l'étudier tranquillement dans la quiétude d'un herbier universitaire que quand elle a été récoltée durant un voyage court à l'autre bout du globe. La préparation de la planche d'herbier doit cependant suivre une méthodologie rigoureuse. Premièrement, on ne peut pas récolter une plante

1 Le plus ancien herbier encore disponible aujourd'hui est celui d'Ulisse Androvaldi, datant des années 1550. Il contient plus de 5 000 échantillons!

n'importe où! Un permis est nécessaire et la collecte doit se faire à des fins de recherche. Il est bien sûr nécessaire d'avoir avec soi le matériel nécessaire à la bonne conservation d'une plante pressée : presse et matériel de séchage sont de mise! Un bon spécimen d'herbier présente l'entièreté de la plante, des racines aux fleurs. Le pressage est ensuite une affaire délicate qui demande une grande concentration... On ne veut pas d'une feuille trop pliée ni d'une fleur dont on ne voit aucun détail. Enfin, un séchage adéquat est primordial pour éviter le développement de moisissures et la perte du précieux échantillon. Il est donc parfois bien difficile de récolter des planches d'herbier lors d'un voyage de plusieurs jours en forêt humide...

Au retour de l'échantillonnage, qu'il ait été réalisé loin ou à une courte distance, les échantillons finissent leur séchage puis sont méticuleusement préparés pour assemblage sur une planche d'herbier (fig. 2). Toutes les informations de récolte (année, lieu, personne ayant effectué la récolte, habitat ou



Fig. 2. Planche d'herbier de *Cypripedium reginae* récoltée au Collège André-Grasset par le frère Marie-Victorin en 1931 et disponible pour consultation à l'herbier Marie-Victorin. Source : **Canadensys, Herbier Marie-Victorin.**

autre information utile) sont colligées sur une étiquette collée sur la planche. Chaque planche rejoint ensuite sa place dans un grand casier en métal de l'herbier, qui est gardé à une température optimale pour la conservation des spécimens. Si toutes les étapes ont été suivies scrupuleusement, un échantillon pourra encore être observé et étudié plusieurs siècles plus tard.

Peut-on échantillonner n'importe quoi?
Jusqu'ici, l'article se concentrait sur les plantes mises en herbier, mais peut-on échantillonner n'importe quoi dans la nature? La réponse est, dans la plupart des cas, oui ! Les collections naturelles sont aussi diverses que les domaines d'étude de la nature. Si, au Jardin botanique de Montréal, l'herbier est relativement connu, on peut également y trouver une collection entomologique qui présente une grande diversité d'insectes du Québec et d'ailleurs, ainsi qu'une vaste collection de champignons, moins connue, mais digne de mention!

Plus connues sont les collections du Musée Redpath dans le centre-ville de Montréal, où l'on observe des spécimens d'un autre type : roches en tout genre, fossiles, ou encore animaux naturalisés. Bien sûr, les méthodes de récoltes et de conservation sont différentes pour chaque artefact récolté dans la nature, mais l'important c'est que, pour chacun, il existe une façon de les conserver dans le temps. Il est donc possible d'échantillonner beaucoup de choses présentes dans la nature, et c'est une bonne nouvelle pour la science, autant pour la recherche que pour le grand public.

La raison d'être des collections naturelles
Si les collections naturelles sont importantes pour la recherche, car on peut encore étudier ces échantillons bien longtemps après leur récolte, elles n'ont pas pour unique but de rester cachées dans les étagères des universités. On retrouve de nombreuses collections naturelles dans des musées à travers le monde entier, car elles constituent un matériel éducatif exceptionnel! Pour le grand public, avoir accès à une collection naturelle, c'est ouvrir une encyclopédie sur la nature passée et contemporaine, apprendre sur la faune et la flore indigène ou exotique, comprendre l'importance de la conservation. Elles sont aussi utilisées dans le cadre d'activités éducatives sur les sciences de la nature, comme c'est le cas dans les activités de GUEPE, organisme d'éducation à la nature. Si l'on peut aujourd'hui observer des collections naturelles au Musée Redpath ou dans les musées d'Espace pour la vie, certaines collections étaient déjà disponibles au temps du frère Marie-Victorin.

En 1940, une exposition temporaire voyait le jour à l’externat classique de Saint-Sulpice (Collège André-Grasset), et offrait au public la découverte d’insectes, de planches d’herbier ou encore d’animaux naturalisés (*fig. 3*).

En plus des collections inertes, on retrouve aujourd’hui également des collections naturelles vivantes, comme dans les serres du Jardin botanique de Montréal ou encore au Biodôme!

Outre son caractère important pour l’éducation de la population, l’échantillonnage de la nature, c’est aussi une affaire de conservation. Dans un monde où les espèces peuvent disparaître, et ce, encore plus rapidement à l’ère des changements climatiques, la récolte d’artéfacts nature peut aussi constituer une voie de survie pour plusieurs espèces.



Fig. 3 : Cliché paru dans le quotidien *La Presse* du 17 janvier 1940. **Exposition à l’Externat classique de Saint-Sulpice** sous les auspices du cercle des jeunes naturalistes de cette institution. Image vue dans le groupe Facebook « *Mémoires de Petite-Patrie, Villeray et la Petite-Italie* ». Source : **BAnQ** numérique

Bien qu’il ne soit pas possible de rendre la vie à une plante qui a été séchée sur une planche d’herbier ou à un animal qui a été naturalisé, le fait d’avoir encore accès à ce spécimen lui offre une seconde vie : celle de garder la mémoire d’espèces aujourd’hui éteintes ou en voie de disparition. Si l’on est autant passionné.e.s par les fossiles, c’est aussi et surtout parce qu’ils sont les témoins d’une époque révolue. Si personne ne les avait récoltés et collectionnés, nous aurions aujourd’hui peu d’indices sur l’histoire passée de la faune et la flore.

Cependant, quelques collections nature pourraient permettre de ramener des espèces éteintes à la vie : c’est le cas des graines de plantes qui sont récoltées et conservées! C’est l’objectif des banques de semences, telles que la Réserve mondiale de semences du Svalbard en Norvège. Placée dans une chambre forte souterraine, cette collection a pour but de

conserver des graines de toutes les cultures de la planète, afin d’en éviter la disparition. D’ailleurs, 275 espèces canadiennes sont mises en sécurité dans cette grande « mémoire agricole ».

Aujourd’hui, les collections naturelles peuvent être consultées ou observées un peu partout dans le monde, puisque chaque grande ville présente son musée d’histoire naturelle et que chaque université a ses propres collections. Plusieurs artéfacts voyagent d’ailleurs quotidiennement d’un pays à l’autre pour une exposition temporaire ou pour être étudiés par un scientifique dans le cadre de ses recherches.

La collection de la nature peut aussi se faire lorsque l’on est néophyte : quoi de mieux pour découvrir la nature que de constituer son propre herbier ou son vivarium? L’échantillonnage peut être un beau loisir et se fait à tout âge! Attention cependant à avoir en main un permis ou à respecter les interdictions de cueillette dans les parcs municipaux, provinciaux et nationaux.

À Montréal, plusieurs collections naturelles peuvent être visitées :
Musée Redpath
Jardin botanique de Montréal
Insectarium de Montréal
Biodôme
Collection entomologique Ouellet Robert
Herbier Marie-Victorin

Pour voir des artéfacts nature lors d’une animation de GUEPE, participez à une des nombreuses activités prévues dans son calendrier :

guepe.qc.ca/calendrier

Autres sources d’informations

ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/le-frere-marie-victorin-un-scientifique-hors-du-commun
irbv.umontreal.ca/recherche/collections/herbier-marie-victorin/
ici.radio-canada.ca/semences-canada-voute-reserve-arctique-norvege-svalbard



Vue à l’approche de la mission à travers les champs de cultures. Le village autochtone (à gauche) côtoie le fort bastionné des missionnaires (à droite). **Illustration © J. Duff**

À la recherche de Skawenati dernier village autochtone dans l’île de Montréal

Jocelyn Duff
Architecte

Le village de Skawenati a évolué à côté de la place fortifiée de la Nouvelle-Lorette de 1696 à 1721. Nous n’avons pas retrouvé à ce jour la trace de cet établissement important où coexistaient des personnes de différentes nations, surtout Haudenosaunees (Iroquois), Anichinabés (Algonquins) et Hurons-Wendats. Skawenati signifie « sur l’autre côté de l’île¹. » Ses habitants s’appelaient eux-mêmes les Skawenatironon. L’installation gra-

duelle au Sault du Récollet a suivi l’incendie de leur village à la mission de la Montagne en 1694. Le feu avait pris naissance dans l’une des maisons faites de piquets et d’écorces. Il s’était rapidement répandu aux constructions voisines. Cet événement marquant a certainement influencé la planification du nouveau village.

La défense des habitants était un autre facteur à considérer. Les incursions ennemies atteignaient leur paroxysme autour de Montréal au moment où les Sulpiciens planifiaient la nouvelle mission. Les habitants de Lachine ont été attaqués six jours après que François Vachon de Belmont, supérieur des Sulpiciens, ait signé le bail qui réservait le terrain de la future mission de la rivière des Prairies. L’entrée en vigueur du contrat a été retardée à cause de « Lyrruption des Iroquois quy a commencé² ». Puis, dans la nuit du 13 novembre 1689, le tiers des habitants de Lachenaie étaient tués durant leur sommeil. Le 2 juillet 1690, une centaine d’Onneiouts engagèrent une bataille avec les habitants de Rivière-des-Prairies. Le Sault-au-Récollet était devenu un lieu de passage dangereux. Les hostilités cessèrent

1 J. A. Cuoq, *Lexique de la langue algonquienne*, Montréal, J. Chapleau et fils, 1886.
2 Livre terrier, lot 1095, Contrat du 13 juillet 1689 et Entente du 26 avril 1690.

avec la conclusion de la Grande paix de Montréal en 1701. À ce moment-là, une partie des « gens de la montagne », signataires du traité, étaient déjà installés à la rivière des Prairies.

Le village de Skawenati comptait 397 personnes en 1716. Il était entouré d’une palissade de piquets de bois, selon les méthodes ancestrales. Deux inventaires archéologiques ont été réalisés sur le site du fort Lorette en 2017 et 2018. Ces opérations ont permis de positionner le fort où résidaient les missionnaires, mais on n’a pas trouvé de trace de l’habitat des Autochtones. Les fouilles ont couvert environ 5 % de la superficie du terrain acquis par la Ville de Montréal, situé entre l’église de La Visitation et la rue du Fort-Lorette. La mission de la Nouvelle-Lorette comprenait plusieurs composantes : le fort des religieux, le village autochtone, le cimetière et les champs de cultures environnants. La découverte de nombreuses sépultures lors du creusage de la crèche Saint-Paul en 1911, permet de situer le cimetière du fort près de la chapelle et en dehors de la palissade (*voir la carte 1, lettre c*). Il reste donc deux possibilités pour situer le village autochtone : au sud du fort des missionnaires, vers le boulevard Gouin, ou à l’ouest en bordure de la rivière des Prairies³.

Emplacements possibles

Le village autochtone a été l’objet d’un mesurage en août 1721 par l’arpenteur Jean-Baptiste Angers. Il était devenu vacant à la suite du déménagement de ses habitants au lac des Deux Montagnes. Le déplacement s’était effectué à l’hiver précédent afin de faciliter le transport sur la glace. La mission du Sault-au-Récollet possédait aussi à l’extrémité ouest de l’île un terrain qui lui servait d’entrepôt⁴. Nous y reviendrons. La description d’Angers fournit de rares indices sur l’espace occupé par les Autochtones et leurs habitations :

[...] à la requête de Monsieur Guay, supérieur de la mission de Notre-Dame de Lorette au Sault-au-Récollet, me suis transporté pour mesurer le fort des Sauvages composé de trente-deux cabanes et une église qui est à la dite Mission, lequel dit fort ai trouvé contenir savoir : trois cent soixante-treize pieds⁵ de long et de largeur cent quatre-vingt-dix pieds par un bout et deux cent vingt pieds par l’autre bout, c’est ce que je vérifierai quand besoin sera⁶.

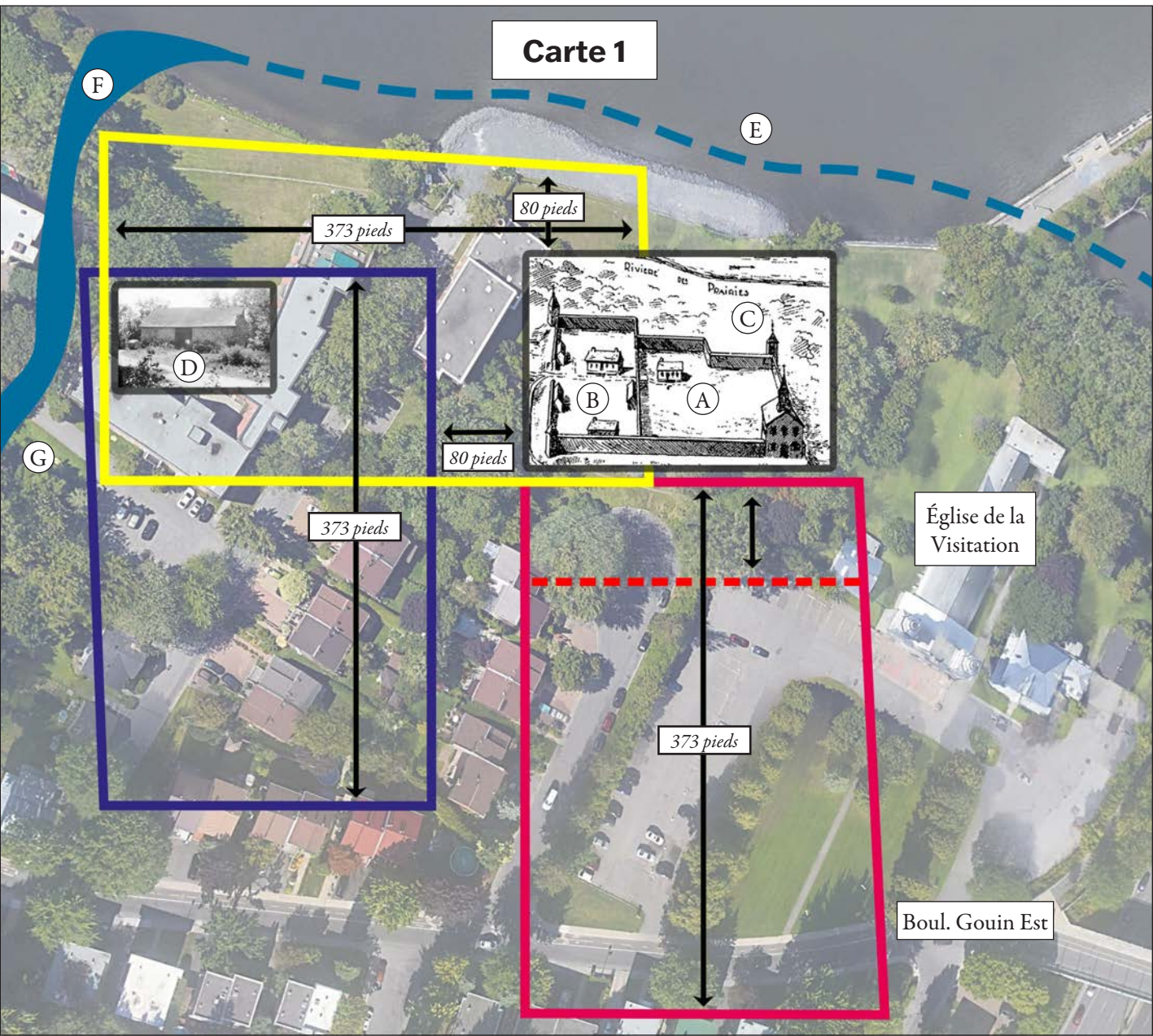
Une première possibilité situe le village au sud du fort des

missionnaires. Son périmètre est indiqué *en rouge sur la carte 1*. C’est l’hypothèse privilégiée dans le premier rapport d’inventaire archéologique du site⁷. Cette implantation s’inspire d’un modèle imaginé en 1719 par Gaspard Chaussegros-de-Léry pour la mission des Deux-Montagnes. L’ingénieur du roi planifiait installer les habitants derrière le fort des religieux, par rapport au lac. Ce modèle n’a pas été réalisé. Faut-il s’en étonner, connaissant l’importance de l’accès aux berges pour le transport lié à la chasse, la pêche, le commerce et la guerre? Les Anichinabés fréquentaient la rivière des Prairies depuis des temps immémoriaux. On voit mal comment ces grands voyageurs auraient accepté d’être privés d’un accès direct à la rivière. Les guerriers de la montagne n’auraient pas mieux supporté de vivre à l’ombre de la palissade des religieux. Les Sulpiciens ont dû offrir des présents et organiser de grandes fêtes pour les convaincre de déménager à la rivière des Prairies⁸. Les villages des missions autour de Montréal s’établissaient d’ailleurs sur le bord des cours d’eau. Lorsque les travaux d’une palissade débutèrent sur le pourtour du village de Kahnawake, les habitants s’opposèrent à ce qu’elle se prolonge sur le côté du fleuve. Ils craignaient d’être soumis à la discrétion des autorités coloniales pour entrer et sortir⁹.

Le terrain de la mission sulpicienne du Sault-au-Récollet couvrait environ trois arpents, selon le livre terrier. Cela équivalait à l’étendue entre la rivière et le futur boulevard Gouin. L’organisation de la mission dans l’axe nord-sud aurait permis de dégager l’entrée du fort des religieux sur sa face ouest¹⁰. Une dépression du sol, où coulait autrefois un cours d’eau, constituerait la limite physique de la mission sur ce côté. L’emplacement du village au sud présuppose que la chapelle était présente devant l’espace réservé aux Autochtones. Angers ajoute :

Il peut tenir dans le dit fort encore dix cabanes en réservant une place de quatre-vingt pieds de large sur toute la longueur du dit fort qui contient ce que ci-dessus mentionné sans y comprendre les bastions ni la maison et cour des Sœurs de la Congrégation qui sont résidentes à la dite mission.

L’exclusion des bastions et de la «cour» des religieuses (*carte 1, lettre a*) signifierait que c’est tout le fort des religieux



Carte 1 : Trois hypothèses de localisation du village autochtone par rapport à la cour des missionnaires.
A : cour des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame; **B** : cour des prêtres de Saint-Sulpice; **C** : cimetière; **D** : bâtiment de pierres démolé en 1928; **E** : ancienne limite de la rivière des Prairies; **F** : ruisseau du Portage; **G** : Calvaire de La Visitation.

Infographie : SHAC / Conception J. Duff

(*a+b*) qui n’est pas compris dans le village autochtone. Les prêtres ne devaient plus l’occuper lorsqu’Angers visite les lieux, puisque ceux-ci avaient suivi leurs ouailles au lac des Deux Montagnes. C’est pourquoi l’arpenteur n’aurait mentionné que la présence des religieuses au Sault au Récollet. L’aveu de dénombrement de 1731 identifie comme étant la «cour» en général, l’espace clos où se trouvait l’ancienne résidence des prêtres devenue la maison seigneuriale (*lettre b, carte 1*). La «cour» couvre un demi-arpent, soit la superficie totale du fort des religieux. La

chapelle Notre-Dame-de-Lorette doit toutefois être exclue du périmètre mesuré par Angers. Nous devons écarter l’hypothèse d’une deuxième église, puisqu’aucun document ne le mentionne au fort Lorette. L’arpenteur signifie peut-être qu’il a reçu le mandat de mesurer deux choses distinctes : premièrement, le village autochtone et deuxièmement, l’église.

L’espace vacant de 80 pieds de largeur s’étirerait, en théorie, sur toute la longueur du fort des missionnaires s’il devait accueillir dix maisons. Un tel dégagement devant l’église de bois

serait plausible, compte tenu de son caractère religieux sacré et du risque de propagation d’incendie. Un espace libre de toute construction était observable à la mission jésuite du Sault-Saint-Louis. L’hypothèse nord-sud soulève cependant des questions. La lecture attentive du texte d’Angers suggère que la bande de terrain vacante serait calculée sur «toute la longueur dudit fort» (« des Sauvages ») qui est de 373 pieds. En effet, il emploie le mot «cour» pour désigner l’espace des missionnaires sans jamais utiliser «fort» qu’il réserve à l’habitat des Autochtones. Le vocabulaire utilisé par l’arpenteur laisse peu de doute.

Il s’interprète comme suit :

comprendre : inclure, en parlant d’une mesure

contenir, contient : compter la mesure d’un objet en unités (pieds français)

cour : enceinte fortifiée où résident les religieux

fort : espace palissadé où habitent les Autochtones (le village)

se transporter : se déplacer

tenir : loger

La présence d’un ruisseau et de terres basses à l’ouest du site li-

miterait l’étendue de la mission à proximité de la rue du Fort-Lorette actuelle. Or, des cartes datant du début du XX^e siècle le placent plus loin. Un ancien ruisseau au parcours sinueux apparaît sur un dessin de l’abbé Laurent Charron. Il le situe à l’ouest d’un bâtiment de pierre disparu en 1928 et que l’histoire locale attribue au «magasin du fort» (*carte 1, lettre d*). Ce bâtiment aux murs massifs se situait sur le terrain occupé aujourd’hui par la résidence Ignace-Bourget. Le prêtre René Desrochers fait la même constatation¹¹. Il place le cours d’eau par rapport au magasin de pierres qui a constitué longtemps un repère visuel dans le paysage du Sault-au-Récollet. Des vestiges étaient encore présents en 1939. Ce faisant, les deux hommes imaginent le chemin d’accès à la mission dans l’axe de la rue du Fort-Lorette. Bien qu’ils ignoraient les mesures prises par Angers, ils placent intuitivement l’accès au bon endroit, c’est-à-dire le mur de la palissade qui comporte l’entrée du fort des religieux. Un mince cours d’eau et des marécages sont également représentés sur une carte des propriétés des Frères de Saint-Gabriel réalisée vers 1910 (*carte 2*). La dépression du terrain se situait au bout du «magasin» de pierres. Des forages réalisés dans le cadre d’une étude

de potentiel archéologique dans ce secteur en 2008 ont révélé une épaisseur de remblai importante¹². Le creux de la topographie originale pourrait indiquer le lit d’une ancienne rivière. La position du cours d’eau plus à l’ouest du «magasin» repousse donc la limite possible de la mission à un arpent et demi dans cette direction. L’espace serait suffisant pour recevoir le village autochtone en entier.

La bande d’une superficie de 80 pieds de largeur et de 373 pieds de longueur est cependant trop vaste pour équivaloir à l’espace occupé par une dizaine d’habitations. Une autre configuration de la mission et de ses composantes doit être envisagée. La deuxième hypothèse examine l’organisation de la mission suivant l’axe est-ouest de la rivière.

Coïncidence ou non, la distance entre l’extrémité du «magasin» à l’ouest et la cloison mitoyenne qui séparait la cour des sœurs et celle des prêtres (*b sur la carte 1*) cumulait 373 pieds. Le périmètre du village autochtone, selon cette configuration, est indiqué *en jaune sur la carte 1*. La cour des sœurs de la Congrégation et les bastions s’en trouvent exclus. Un espace résiduel de 80 pieds de largeur s’inscrit sur le sens de la longueur du village autochtone. Mais la position de l’entrée du fort des missionnaires dans l’espace réservé aux Autochtones n’a pas permis de rallier les archéologues à cette idée. La superficie du village est trop restreinte pour recevoir 32 maisons et une dizaine d’autres. Angers nous informe du nombre et de la taille de ces maisons :

La cabane de *hondolien* a 17 pieds de large sur 60 de long. Il y a dedans 5 grands feux, peut loger 10 familles et est faite pour les assemblées générales de Sauvages et les y doit tous contenir, celle de *hasonten* qui a deux feux et peut loger 4 familles, a 29 pieds de long et 25 de large.¹³

L’enceinte renfermerait une habitation du type hondolien, la plus grande, qui sert aux assemblées générales. Le reste serait composé de maisons plus petites du type hasonten pour quatre familles. En faisant l’exercice de placer les habitations en plan, on trouve qu’il y a juste assez d’espace à l’intérieur des limites du village pour inclure 31 habitations de type hasonten et autour desquelles on peut circuler convenablement. L’espace libre est insuffisant pour accepter dix autres maisons hasonten. J’en conclus qu’Angers pourrait décrire une autre forme de la mis-

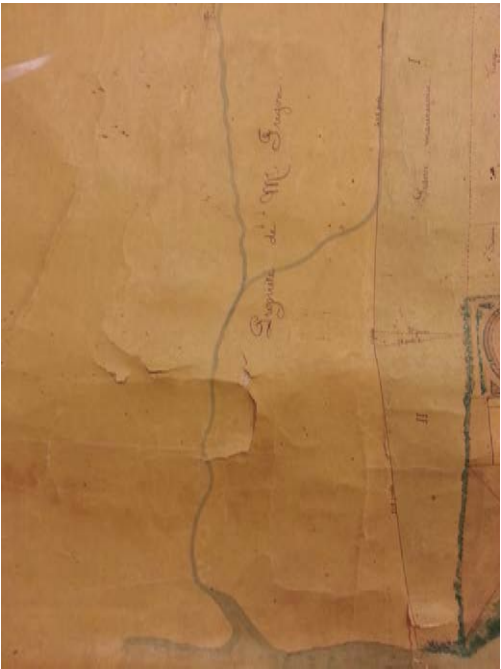
sion. Le périmètre, basé sur une troisième hypothèse, est indiqué bleu (*sur la carte 1*). Le village a pu être disposé perpendiculairement à la rivière des Prairies et réserver une bande de terrain libre de 80 pieds de largeur devant le fort des religieux (*carte 3, lettre d*). La zone tampon peut recevoir ainsi dix maisons de type hasonten de densité semblable à celle du village. La description d’Angers colle davantage à cette configuration : la bande de terrain longe tout le fort (c’est-à-dire toute la longueur du village) qui compte («contient») 373 pieds, mais sans inclure («comprendre») dans ce calcul la cour des missionnaires.

Un entrepôt à la mission?

La troisième hypothèse situe le «magasin» à l’angle de la mission qui regarde en amont de la rivière des Prairies (*fig. 1*). Les rapports d’inventaires archéologiques le présentent comme un bâtiment agricole qui n’était pas lié au fort Lorette. Or, le bas-relief d’une ancienne porte de l’église de La Visitation indique qu’il serait contemporain de la mission. On y aperçoit l’appentis qui fait face à la palissade ouest où se trouvait l’entrée du fort des missionnaires¹⁴. Le bâtiment s’aligne sur la cour des religieux. Cela démontre la planification d’un ensemble cohérent. L’effort considérable pour construire cet édifice en maçonnerie contraste avec la modeste chapelle de bois, qui représentait pourtant le symbole le plus important de la mission d’évangélisation. Les dimensions du corps principal de 60 pieds de longueur par 30 pieds de largeur étaient identiques à celles de l’entrepôt («grange») du fort de la Montagne. Les Sulpiciens ont voulu attirer les Autochtones à la rivière des Prairies en leur fournissant «plus de commodités qu’ailleurs¹⁵.»

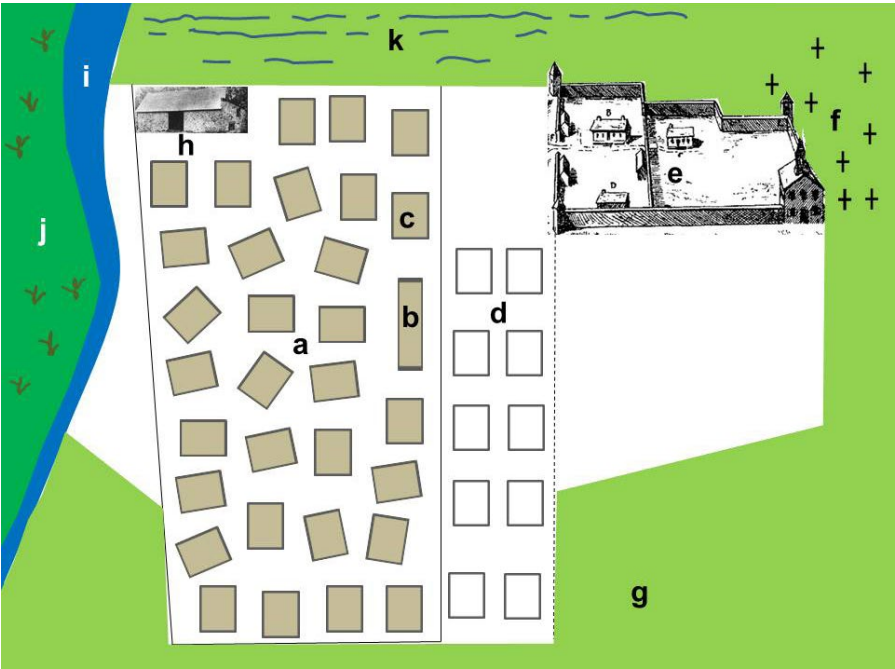
Le bâtiment de pierres a certainement comporté divers usages au cours de deux siècles d’existence. Il se présente peu comme une dépendance qui aurait été conçue à l’origine pour abriter des récoltes ou le fourrage des animaux de ferme. Les Skawenatironon ont expérimenté un temps la culture du blé, mais seraient revenus rapidement à la culture traditionnelle du maïs¹⁶. En 1716, 200 arpents de terres étaient exploités, produisant 60 % du maïs de l’île de Montréal. Les greniers spacieux des maisons traditionnelles, comme celles de type hasonten, pouvaient servir à entreposer les denrées pour l’hiver. L’élevage de porcs a été abandonné et la mission ne comptait que quatre chevaux. Il faut

11 René Desrochers, *Le Sault-au-Récollet paroisse La Visitation 1736-1936 : Fêtes du 2ème centenaire*, Montréal 1936.



Carte 2 : Un ruisseau tributaire de la rivière des Prairies et des terres marécageuses se situait à la limite ouest du lot 211 au début du XX^e siècle. C’est aujourd’hui la propriété de l’Archevêché de Montréal (résidence Ignace-Bourget).

Source : **Archives des Frères de Saint-Gabriel**, détail d’un plan attribué à Jean Baptiste Fébreau (1868-1940), vers 1910.



Carte 3 : Plan hypothétique de la mission basé sur une densité d’habitations déduite à partir des données de l’arpenteur Jean-Baptiste Angers en 1721.
a : village autochtone; **b** : maison longue pour les assemblées; **c** : maison de type hasonten logeant 4 familles; **d** : espace tampon de 80 pieds de largeur pouvant accueillir 10 maisons additionnelles; **e** : cour des missionnaires et ses bastions; **f** : cimetière; **g** : champs de cultures; **h** : entrepôt aux murs incombustibles; **i** : ruisseau du Portage; **j** : basses terres marécageuses; **k** : berge inondable au printemps.

Illustration © J.Duff

12 Christian Gates St-Pierre et François Grondin, *Potentiel archéologique du secteur du fort Lorette, site du patrimoine du Sault-au-Récollet à Montréal* (BjFj-9, BjFj-85) : *Bilan et réflexion*, Ville de Montréal et ministère de la Culture et des communications du Québec, 2008.

13 Sortes d’habitations traditionnelles des Hadenosaunees et Hurons-Wendats composée de bois et d’écorces formant une voûte allongée et qui abritent plusieurs familles parentes de façon matrilineaire.

14 Jocelyn Duff, «Les portes de la sacristie de l’église de La Visitation et la mission d’évangélisation des Autochtones», *Bulletin de la Société d’histoire d’Ahuntsic-Cartierville*, numéro 5, mai 2019, pages 13 à 15.

15 Alexandre Lapointe, «Les Sulpiciens, les Autochtones et le Fort Lorette», *Bulletin de la Société d’histoire d’Ahuntsic-Cartierville*, numéro 7, mai 2020, p. 26.

16 Alexandre Lapointe, «Vivre à la mission de la Nouvelle-Lorette», *Bulletin de la Société d’histoire d’Ahuntsic-Cartierville*, numéro 8, novembre 2020, pages 5 à 12.



Figure 1 : Vue vers le sud à partir de la rivière des Prairies. Le bâtiment de pierres monte la garde à l'angle nord-ouest de la mission vers l'amont des rapides. **Illustration © J. Duff**

chercher une autre vocation qu'agricole pour ce gros bâtiment de pierres. Celui-ci se situait à un emplacement stratégique pour la défense des habitants à l'époque des guerres franco-iroquoises. Le long mur face à la rivière et le mur à pignon au nord-ouest étaient aveugles. Ils couvraient l'angle extérieur de la mission le plus exposé aux attaques. Un témoin affirme qu'ils étaient percés de meurtrières au début du XX^e siècle¹⁷. La qualité des photographies prises avant la démolition ne permet pas de le confirmer. Néanmoins, sa situation à la périphérie, ses murs épais et son toit léger présentent quelques-unes des caractéristiques des entrepôts à poudre. Selon René Desrochers, des tunnels auraient été découverts lors de la démolition. De tels corridors étaient planifiés dans les poudrières comme chambres de décompression en cas d'explosion.

L'entreposage des marchandises pourrait également justifier la grande dépense pour ériger un magasin. Nous avons mentionné précédemment que la mission du fort Lorette possédait un

entrepôt à l'extrémité ouest de l'île. Des Skawenatironon participaient au commerce régional en tant que partenaires de traite avec des marchands de Montréal¹⁸. Ces activités se déroulaient dans les missions autour de Montréal. Il est permis de croire que le Sault-au-Récollet ne faisait pas exception. Par exemple, un comptoir d'échanges se trouvait à la mission sulpicienne des Népissingues de l'île aux Tourtes. Les fourrures transitaient par ce secteur avant d'arriver aux portes de Montréal où elles étaient soumises à des droits et taxes. À Pointe-Saint-Charles, le fermier des Sulpiciens stockait la marchandise de contrebande dans la grange de la communauté¹⁹. Le Sault-Saint-Louis (Kahnawake) a eu son magasin de marchandises prohibées provenant des colonies anglaises. Le projet de bâtir une enceinte autour du village avait été perçu à l'époque comme une entrave aux affaires. Au lac des Deux Montagnes, des marchands et négociants avaient élu domicile au village, malgré les ordonnances du gouvernement. Les missionnaires les toléraient si bien, qu'informés

du profit qu'ils faisaient, exigeaient d'eux «une forte reconnaissance²⁰.» Les gens des Premières Nations n'étaient pas soumis aux lois françaises. Le commerce, tout à fait légal en territoire autochtone, restait hors de portée des autorités coloniales, ce qui présentait un avantage concurrentiel.

Poursuivre les fouilles sur le terrain

Des plans du début du XX^e siècle indiquent la présence d'un cours d'eau à l'ouest du magasin présumé de la mission. L'espace dégagé entre le fort des missionnaires et la limite que constituait le cours d'eau aurait été suffisant pour accueillir le village de Skawenati. L'usage agricole attribué au bâtiment de pierres est peu probable. Les cultures traditionnelles des Autochtones ne nécessitaient pas d'engranger les récoltes ou le fourrage d'animaux de ferme dans des bâtiments séparés. Une grange aux murs de pierres aurait été, à toutes fins pratiques, une dépense inutile pour la mission. Des usages polyvalents liés à la défense des habitants et l'entreposage de marchandises seraient adaptés à ce bâtiment aux murs massifs. L'appellation de «magasin» est appropriée, comme un endroit où l'on conservait des biens de valeur.

L'incendie au fort de la Montagne pourrait expliquer la précaution prise pour ériger un entrepôt de maçonnerie voisin d'habitations hautement combustibles. Il se trouve aussi éloigné de l'église en bois et de la palissade de la cour des missionnaires. Un espace intermédiaire a pu servir de zone tampon entre le village et la cour des religieux. Un tel dégagement, libre de toute construction, s'accorde avec la description donnée par l'arpen-

teur Angers. L'accès principal à la mission se situerait au centre, avec l'entrée du fort des religieux d'un côté et les habitations des Autochtones de l'autre. Les habitants auraient pu se réfugier rapidement à l'intérieur du fort bastionné en cas d'attaque ennemie. Vachon de Belmont représente la mission sur sa carte de l'île de Montréal par un schéma polygonal dont le chemin pour y accéder aboutit au centre²¹. Cette carte a été réalisée en 1702 à un moment où le village n'a pas atteint la maturité. De 113 personnes en 1696, la population a grimpé à près de 400 personnes vingt années plus tard. Entre-temps, une épidémie de variole décimait une cinquantaine de personnes. Le périmètre de Skawenati a possiblement changé au cours du temps. L'établissement devait ressembler à un village autochtone traditionnel entouré de champs et de boisés. En ce sens, il prenait sûrement une forme moins institutionnelle qu'à la Montagne où un quadrilatère délimité par une clôture de planches sciées renfermait le quart des habitations en bois de charpente à la française.

Tout compte fait, il existe peu de données sur l'organisation de la mission du fort Lorette. Le rapport d'inventaire archéologique remis à la Ville et au ministère de la Culture en 2019 recommandait « la mise en place d'un programme de recherches archéologiques à long terme permettant de documenter les contextes de la mission²².»

Des fouilles sont souhaitables avant de réaliser l'aménagement d'un parc municipal sur le site archéologique. Il faudrait aussi compléter les études historiques sur l'ensemble de la mission qui s'étendait sur les terrains adjacents.

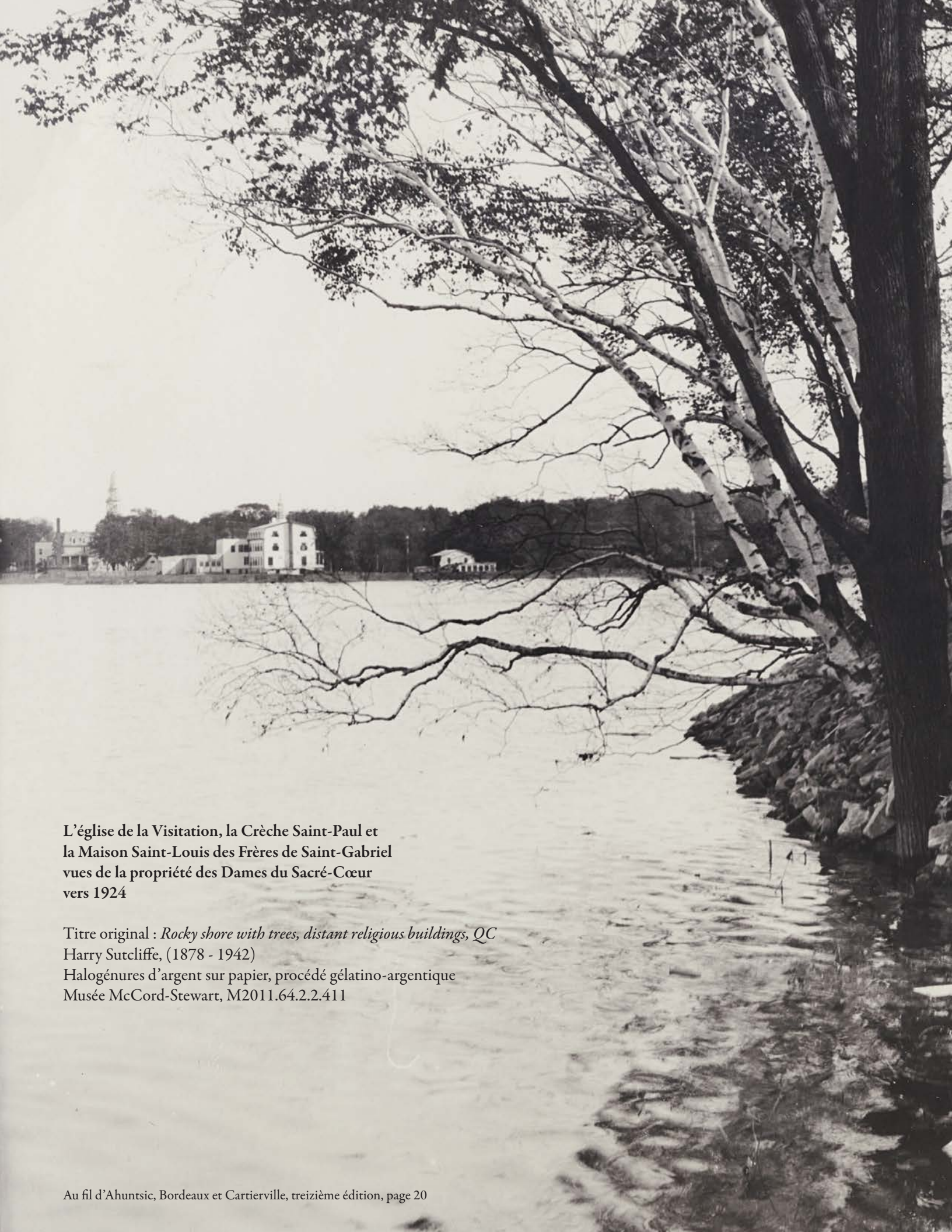
20 L. Franquet (...), *Voyages et mémoires...*, p. 47.

21 *Description générale de l'île de Montréal*, Archives de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, Paris, 1702, MS 1198.

22 Arkéos, 12375 rue du Fort-Lorette site BjFj-184 : *Inventaire archéologique complémentaire*, Arkéos, 2019.



Illustration © J. Duff



L’église de la Visitation, la Crèche Saint-Paul et la Maison Saint-Louis des Frères de Saint-Gabriel vues de la propriété des Dames du Sacré-Cœur vers 1924

Titre original : *Rocky shore with trees, distant religious buildings, QC*
Harry Sutcliffe, (1878 - 1942)
Halogénures d’argent sur papier, procédé gélatino-argentique
Musée McCord-Stewart, M2011.64.2.2.411



Photo de la cloche de 1732 tirée du catalogue « *Les carillons touristiques de Rivière-du-Loup* » par Isabelle Lussier, Éditions GID, Québec, 2003. (Courtoisie).

Une cloche
patrimoniale de
1732
pour la paroisse du
Sault-au-Récollet

Patrick Goulet
Coordonnateur à l’entretien et aux services,
église de La Visitation
Texte et photos de l’église

L’église de La Visitation dénombre cinq cloches en fonction. Deux surplombent le clocher « Est » et sont datées respectivement de 1815 et de 1864. Trois autres cloches « harmonisées » trônent au clocher « Ouest » depuis 1880. Ces cloches ont chacune une histoire à raconter. Plusieurs articles seraient nécessaires pour en dévoiler les secrets. Deux autres cloches sonnèrent jadis à l’église. Leurs disparitions sont quelque peu mystérieuses. Une première cloche, d’après le curé Charles-P. Beaubien (1898), remonterait à 1696. Elle

coïnciderait avec le début de la Mission sulpicienne au Fort Lorette. La fortification comportait une chapelle arborant un clocher à double lanterne semblable à celui érigé pour la congrégation des Hospitalières. Une deuxième cloche s’ajouta en 1732 correspondant à l’époque de la « quasi-paroisse » du Sault-au-Récollet.
Ces deux cloches seront transférées à l’église actuelle érigée en 1751. Voici à ce propos ce que l’évêque de Québec, Mgr Plessis, recommande, à l’occasion de sa visite pastorale du 13 juin 1808. « Les deux cloches étant fêlées, nous avons exhorté les paroissiens à se cotiser entre eux pour en avoir une nouvelle d’ici au printemps prochain ». Il faudra attendre l’année 1816 (installation de la cloche fabriquée en 1815) pour que l’ajout d’une cloche améliore la sonorité campanaire. Revenons ici à notre cloche patrimoniale de 1732 portant l’inscription « Moyne m’a fait l’an 1732 ». Il convient de présenter l’environnement de cette cloche pour apprécier son parcours à travers l’évolution de l’église classée « monument historique ».

Chapelle du domaine sulpicien (1721-1727)
Les sulpiciens assurent un service pastoral ininterrompu à la chapelle Notre-Dame-de-Lorette à compter du départ de la Mission pour Oka en 1721. Ils continueront d’exploiter leur domaine seigneurial avec l’aide essentielle d’une main-d’œuvre locale incluant possiblement quelques autochtones. Cette période sera marquée par les travaux de construction des fameux moulins et d’une digue (1724-1726).

Chapelle desserte (1727-1730)
De 1727 à 1730, il est demandé à Simon Saladin, curé sulpicien de la paroisse de Saint-Joseph-de Rivière-des-Prairies de desservir également la chapelle du Fort Lorette sans préjudice à son ministère à la Rivière-des-Prairies. Notre chapelle fut donc une desserte de la paroisse de Rivière-des-Prairies. Souvenons-nous que même après l’obtention du statut officiel de paroisse en 1736, un partage du ministère pastoral sera ponctuellement nécessaire jusqu’en 1820, en raison de la pénurie de prêtres. Cette collaboration intermittente tourne rapidement à l’avantage du Sault-au-Récollet dont l’importance s’avère grandissante. L’évêque de Québec désigne alors le Sault-au-Récollet comme lieu de résidence curiale. C’est le curé de La Visitation qui assure alors le ministère à la Rivière-des-Prairies et non plus l’inverse.

Chapelle de la « quasi-paroisse du Sault-au-Récollet » (1730-1736)
L’année 1730 marque le début d’une volonté d’assurer une plus grande stabilité pour notre paroisse en devenir. C’est dans ce contexte que notre cloche patrimoniale de 1732 fait

son apparition. Les lettres de nominations des curés provenant de l'évêque de Québec mentionnent, d'après l'abbé Beaubien (1898), « la cure du Sault-au-Récollet décernée à messire Prévost » même si celle-ci n'a pas encore le statut officiel de paroisse. Le même phénomène se répète trois plus tard, avec la nomination de messire Chaboillez, qui devient curé au Sault-au-Récollet en 1733.

**Chapelle devenue première
église de La Visitation en 1736**

L'ancienne chapelle du Fort Lorette utilisée pour la cure du Sault-au-Récollet reçoit au moment de la fondation de la paroisse en 1736 le nom de « La Visitation de La Bienheureuse-Vierge-Marie », désignée aussi par « La Visitation du Sault-au-Récollet », ou communément « La Visitation » voire « Sault-au-Récollet ». Les registres paroissiaux commencent en janvier de la même année. La chapelle devient dès lors la première église de La Visitation. Parcourons ensemble un des premiers actes aux registres.

Le vingt neuf janvier mil sept trente six a esté enterrée dans l'église (au caveau sous la chapelle) Marie Drouet décédée du jour précédent âgée de soixante sept ans mariée à Pierre Dagenet; et en présence de Pierre Dagenet son mary, Jean Turcot et autres qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis selon l'ordonnance.

Desenclaves, prêtre.
Les événements sont rythmés au son de la cloche...



Construction de l'église actuelle en 1751

Notre cloche est transportée à l'église actuelle nouvellement ouverte au culte en 1751 et consacrée le 12 juin 1752, à l'occasion de la visite pastorale de Mgr Pontbriand. L'île Branchereau prendra le vocable de « l'Île de La Visitation » en référence au nom de la nouvelle église paroissiale. L'église, dans sa dimension de 1751, ne comportait qu'un seul clocher central. Cette tour sera démolie en 1851, mais on en préserva la croix à son sommet. Cette croix, à l'origine coiffée du coq

gaulois, est aujourd'hui surplombée d'un paratonnerre. Elle fut réinstallée sur la toiture au-dessus du sanctuaire.



Agrandissement de l'église en 1851

Un deuxième déplacement de la cloche s'effectue en 1851 à la faveur de l'agrandissement de l'église coïncidant avec le 100^e anniversaire de sa construction. La magnifique façade, de l'architecte John Ostell, comprend désormais deux clochers d'une hauteur se terminant à la dernière section en pierre de taille. Les cloches y sont installées sous une toiture temporaire dans attente des futurs travaux qui compléteront les clochers.

Campanile extérieur temporaire (1864-1868)

Les cloches de l'église sont descendues en 1864 afin d'être suspendues à un campanile temporaire juxtaposé à l'église. Elles y resteront pendant les quatre années que dureront les travaux prenant fin en 1868. Des enjeux humains et financiers expliqueront la longueur du chantier.

Sommet du clocher au côté Est (1868-1880)

L'entrepreneur François Dutrisac termine finalement en 1868 les clochers, selon les plans réalisés précédemment par l'architecte John Ostell. L'aspect extérieur du temple est identique à aujourd'hui. Dutrisac reçoit ses derniers paiements en 1870. La cloche de 1732 réinstallée en 1868 sera toutefois redescendue en 1880 pour céder sa place à un trio de cloches harmonisées. Le curé Félix Rochette fait valoir que cette cloche ne sonne plus tout à fait juste. Découvrons cette explication par la résolution du 11 janvier 1880 : « Que vu que la petite cloche de l'église est fêlée (celle de 1732), que la seconde cloche en grandeur est encore bien petite (celle de 1815) et qu'il n'en reste qu'une qui sonne assez médiocrement (celle de 1864 en Si bémolisé de 1/6 de ton), les marguilliers ont résolu unanimement d'acheter trois cloches plus grosses qui soient en accord entre elles, pour être placées, s'il est



possible, dans un des clochers de l'église de cette paroisse, et de placer la petite cloche qui n'est pas fêlée (celle de 1815 sonnante un mi bémol assez juste) sur la sacristie (sur le clocheton de la toiture sacristie pour un temps avant de retourner au clocher Ouest) de la dite paroisse pour sonner les basses messe sur semaine (célébrées dans la chapelle de la sacristie) et le reste (convocations des Assemblées de Fabrique se déroulant à la sacristie etc.), et pour cela autorisent messieurs les curé et marguilliers en charge de la dite paroisse à prendre sur les deniers de la fabrique de la dite paroisse, l'argent nécessaire pour l'acquisition de ces cloches ». Peu de bons accords, malgré tous ces efforts, ne pourront être tirés de ce nouveau trio de cloches...

**Remisage dans une grange de la
Fabrique (1880-1891)**

C'est en 1880 que la cloche de 1732 se retrouve remisee au fond d'une grange sur le terrain de la Fabrique. Elle est reléguée aux oubliettes. Le nouveau curé, Charles E. P. Beaubien, arrivé 1890, en fait fortuitement la découverte en arpentant la propriété. Il est émerveillé devant ce vestige de notre histoire collective. Il s'empresse

avec l'aide de quelques paroissiens de la retirer de ce lieu obscur. Le curé Beaubien ne manquera pas de nous raconter l'histoire de cette cloche dans son livre sur l'histoire du Sault-au-Récollet paru en 1898.

Don aux frères de Saint-Gabriel en 1891

Le curé Beaubien donne une « deuxième vie » à la cloche. Il l'offre en 1891 aux Frères de Saint-Gabriel qui inaugurent leur nouveau noviciat dans la paroisse. La cloche se retrouve ensuite, à compter de 1967, à Pierrefonds, au collège Beaubois tenu par les frères. La cloche revient à l'église de La Visitation, à l'été 1980, pour y être exposée dans la cadre des festivités marquant le centenaire des cloches de 1880. La cloche retourne ensuite à Pierrefonds.

La genèse d'une chasse au trésor

Des voix commencent à s'élever au cours des décennies 1980 et 1990 afin de récupérer la fameuse cloche. Des marguilliers de la paroisse de concert avec l'historien René Tellier en expriment le souhait, mais la cloche tombe de nouveau dans l'oubli... La volonté de recouvrement refait surface trente ans plus tard. Les frères de Saint-Gabriel auraient certes voulu réaliser ce désir, mais ne le pouvaient pas puisque la cloche était mystérieusement disparue depuis le début des années 1990.

En janvier 2020, le conseil de Fabrique de la paroisse confie le mandat, à Jocelyn Duff et à Patrick Goulet, de retrouver cette cloche et de la ramener à l'église de La Visitation, pourvu bien sûr qu'elle existe encore. Entre-temps, les Frères de Saint-Gabriel renoncent à leurs droits sur la cloche en faveur de la Fabrique et appuient la démarche de recouvrement.

Au terme d'une nouvelle épopée, elle sera finalement retrouvée...à Rivière-du-Loup! Sur ces entrefaites, le gouvernement du Québec s'est prononcé sur sa valeur historique par un énoncé de classement ministériel. Une telle décision ajoute à la crédibilité d'une remise en valeur dans son environnement d'origine d'époque Nouvelle-France, l'église de La Visitation. Si, pour certains, les cloches de cette église du Sault-au-Récollet ont une sonorité imparfaite au point parfois de ne pas hésiter à les qualifier de « fêlées », sachons qu'elles bénéficièrent aussi de soins campanaires couronnés de succès. Envers et contre tout, ce sont nos cloches, et nous en sommes fiers!

Références disponibles sur demande



Événement retrouvailles maison du Pressoir, 19 mars 2023

Martin Rodrigue

Administrateur de la SHAC

Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine

Photos : © J. Lebleu /SHAC

Depuis le 7 décembre 2022 où, disait-on, nous étions sortis de la pandémie... Depuis avant la pandémie... Depuis le moment en février 2020 où nous nous sommes retrouvés, clefs en main, pour un premier Conseil d'administration spécial dans cette enceinte patrimoniale devenue nôtre, la maison du Pressoir... où, nous devons inviter tous les membres de la SHAC pour un pot d'amitié dans notre nouvelle maison de l'Île de la Visitation...

Une trentaine d'individus se sont donc retrouvés le 19 mars dernier, pour l'*Événement Retrouvailles à la maison du Pressoir*, avec l'arrivée d'une nouvelle ferveur printanière aux mille et un bouquets de saveurs!

Tout d'abord, quelques mots d'ouverture et des pensées pour cette vieille bourgade de Montréal, autrefois si peu connue du sud. Voici depuis maintenant une bonne dizaine d'années, depuis le Parcours Gouin et sa maison mère, le pavillon d'accueil, qu'un vent féroce ancré à l'ouest du baromètre a repris la direction de l'arrondissement... Depuis que le Nord du nord de la Ligne Orange s'est branché sur le reste du circuit. Merci M. Drapeau : nous avons aujourd'hui un Projet Montréal et un projet pour un Québec Solidaire...

Soirée où nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir M. Haroun Bouazzi, Mme Émilie Thuillier, Mme Nathalie Goulet et vous tous.tes qui vous êtes déplacés. Merci pour vous, merci pour la SHAC, et place au retour sur nos développements...

Sans le crier sur les toits, c'est ici et maintenant que nous avons besoin de vous, en tant que vecteurs de la vie associative, des valeurs de la vie en société... Notre projet de Centre de Recherches et Archives, le projet Mémoire Vivante, le bulletin *Au fil d'ABC* et le projet Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine vous y attendent!



Messieurs Yvon Gagnon et Martin Rodrigue de la SHAC avec
Mme Émilie Thuillier, mairesse de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville



M. Haroun Bouazzi, député de Maurice-Richard



Mme Nathalie Goulet, conseillère de ville pour le district Ahuntsic

Du projet Centre de recherches et archives, Yvon Gagnon et Sylvie Gaudet viennent de nous recomposer nos espaces des Saints-Martyrs-Canadiens en deux pièces, soit une première pour initier un Centre de recherches et d'archives, centre de documentation et d'artefacts, et le petit hall d'expos, d'art, d'histoire et de culture, qui vous y attendent désormais!

Du projet Mémoire Vivante, une autre passion au cœur de notre société d'histoire, au bulletin *Au fil d'ABC* qu'il dirige de main de maître depuis bientôt 5 ans... avec son 12^e numéro tout chaud sorti de presse en novembre, Jacques Lebleu intervient dans le monde de l'expo-photos, de la militance cycliste, du MEAC, des jardins urbains et enfin de l'histoire au patrimoine en passant par Ahuntsic-Cartierville en transition.

Et du projet Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine, Valérie Eme et moi-même, organisateurs et animateurs de cette soirée, voyageurs du Vieux-Montréal et de ses ateliers d'artiste, du Plateau-Mont-Royal à Porto Alegre, en passant par la gestion des communications, la gestion culturelle et la responsabilisation citoyenne... du Grand Fleuve à la Skawanoti, arrivons au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation dans ce village ancien du Sault-au-Récollet... Enfin, dans le district du Sault-au-Récollet... Un coup du sort...

En 1663, les prêtres de Saint-Sulpice, déjà propriétaires de la Seigneurie de Saint-Sulpice à Paris, font l'acquisition de la Seigneurie de l'Île de Montréal. À partir de ce moment, ils multiplient leurs efforts pour développer l'île et activer son peuplement. Ils concèdent les terres, dirigent l'aménagement du territoire et le creusage de canaux de navigation, exploitent des moulins, soutiennent financièrement des communautés religieuses et créent plusieurs paroisses qu'ils desservent. Ils mettent aussi sur pied des missions pour évangéliser les amérindiens, comme celle de la montagne qu'ils déménagent par la suite au Sault-au-Récollet et, dans la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes.

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

En parlant du secteur du Village Ancien du Sault-au-Récollet, j'entends encore ces copains parler de « Sault-au-Récollet centrique »! Le cœur du village doit se reprendre vite et devenir cet autre lieu d'interprétation du patrimoine où la notion de Cœur du Village Ancien du Sault-au-Récollet prendra tout son sens.

Du Fort Lorette et sa cloche à l'Église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, du Site des Moulins à la Back River Cie, naît la légende la deuxième bourgade des Sulpiciens sur l'île, après Ville-Marie, après Hochelaga, précédé de ce magnifique mont central : le Mont-Royal... L'approche en est particulière; celle de gardiens de ce fief...

Du nom de son prieuré, la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie est la plus vieille église de Montréal encore

debout, construite sous seigneurie française de 1749-1751, et l'une des plus vieilles églises du Québec... Où, le 9 novembre 2018, la Fabrique de la paroisse eut l'honneur de recevoir le prix d'excellence du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec... Mme Francine Legrand, merci!

Je saluerai aussi, ici, un de nos sherpas des plus avisés, ayant construit sur ce passé intense, ce chef-d'œuvre d'intégration au pied de l'Île de la Visitation... Depuis le débarquement de Jacques-Cartier, jusqu'aux portes de la sacristie de ce lieu de rencontre magique, sur ce parvis, et de cette histoire de cloche disparue, devenue cloche retrouvée : merci M. Jocelyn Duff!

Et de la Congrégation des sœurs du Sacré-Cœur fondée par Madeleine-Sophie Barat, à la maison du Meunier du Site des Moulins... Et de ce cœur du village fissuré par ce besoin de sortir de la ville, en ville, l'A19 tranchant ce joyau patrimonial... Décades de centurries en danse de la décadence... Vestige d'un passé certain qu'il nous faut préserver

D'abord, nous aimerions mentionner les outils dont la SHAC souhaite se doter pour accomplir sa tâche...

Le projet Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine c'est :

- Comprendre et interpréter l'évolution d'Achuntsic-Cartierville nécessite l'étude des traces laissées au fil du temps, depuis bientôt 4 000 ans;
- Rassembler une base documentaire sur l'architecture et le patrimoine et constituer une base de référence des bonnes balises d'identification du patrimoine;
- Mettre en place une veille documentaire et prendre part aux représentations publiques en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine;
- Constituer une base de données des sites patrimoniaux en danger, en identifiant ceux nécessitant des actions prioritaires et leurs planifications;
- Outiller citoyens et organisations pour permettre une veille active sur la sauvegarde du patrimoine.

Pour assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti, culture et civilisation, du patrimoine immatériel, culture citoyenne et artistique, et du patrimoine naturel, notre propre résilience, ses travaux sont en lien avec l'architecture et l'urbanisme à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal, le Conseil régional de l'environnement de Montréal la Fédération d'histoire du Québec, Héritage Montréal, Culture Montréal, les Archives de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec...

Que voyez-vous d'autre?

De ce fait, nous demandons aujourd'hui une réflexion

sur ce que nous considérons comme une nouvelle forme de brutalisme : architecture disruptive! Dans le village ancien du Sault-au-Récollet, avec ce « Plan d'implantation et d'intégration architectural (P.I.I.A.) » faisant partie du règlement d'urbanisme d'Ahuhtsic-Cartierville, l'application de ces principes, de ce règlement, n'est pas une option, nous semble-t-il, mais une obligation...

En voici les critères et objectifs :

- Qualités d'intégration du projet sur le plan architectural
- Capacité de mettre en valeur, de protéger ou d'enrichir le patrimoine architectural, naturel et paysager
- Favoriser des dimensions de terrains qui s'intègrent harmonieusement aux terrains avoisinants et qui permettent d'assurer des gabarits de bâtiments adaptés à leurs secteurs
- Les terrains doivent permettre que les nouvelles constructions s'intègrent aux constructions voisines en matière de volumétrie et d'implantation
- Maintenir, rétablir et renforcer les caractéristiques paysagères et architecturales du caractère villageois de l'unité de paysage lors de travaux de construction, d'agrandissement, de transformation d'un bâtiment ou d'aménagement d'un terrain
- Assurer qu'une nouvelle construction respecte et renforce le caractère villageois d'une unité de paysage et qu'un agrandissement ne compromette pas le caractère d'un bâtiment
- Favoriser des dimensions de terrain qui s'intègrent harmonieusement au caractère villageois du Sault-au-Récollet et qui permettent d'assurer des gabarits de bâtiments adaptés à celui-ci
- L'implantation et le gabarit d'un nouveau bâtiment respectent les gabarits et les dégagements avant, arrière et latéraux des bâtiments voisins
- L'alignement établi en tenant compte des alignements des bâtiments voisins qui contribuent à l'alignement général de l'unité
- Expression architecturale d'un nouveau bâtiment tenant compte du caractère de l'unité du paysage et de son voisinage, expression qui interprète les caractéristiques architecturales : implantation, volumétrie et architecture
- D'un revêtement de mur comme la pierre, le bois, d'un balcon, d'une galerie, d'un porche, de même que la composition de la façade d'un nouveau bâtiment, avec pierres de taille... ou de muraille...

Enfin, le Comité Ad Hoc du 300^e anniversaire du Site des Moulins...

Imaginons un cérémonial d'inauguration passant par la maison du Meunier, témoin de sa gestion du débit des eaux depuis, où serait tenu un Centre d'interprétation du patrimoine avec ce dit barrage au fil de l'eau, un véritable baromètre patrimonial pour comprendre et exposer ces multiples dimensions de la vie, depuis... Depuis cette époque : 1724 - 1727...

D'où l'idée d'un mémorial afin de célébrer le 300^e anniversaire d'un des plus vieux sites patrimoniaux industriels de la Nouvelle-France encore exposé ici : pour le sauvegarder, il faudra le mettre en valeur! Un Comité Ad Hoc à constituer avec, en termes de partenariat, le ministère du Patrimoine canadien, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le Conseil du patrimoine de Montréal, la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs, Hydro-Québec, Héritage Montréal et l'Association des moulins du Québec et bien d'autres citoyens et organisations : les rives et les moulins de la Skawanoti doivent être sauvegardés et mis en valeur...

Il faudrait donc imaginer ensemble une articulation stratégique particulière afin de donner sens à cette mémoire des lieux... De ce Site des Moulins et sa maison du Meunier avec verrière sur terrasse, dévoilant hiver comme été ses données en temps réel en graphiques, sons et mouvements de toutes formes sur cette voie névralgique de la vie qu'est la Skawanoti : ce lieu premier d'interprétation du patrimoine québécois qu'il nous faut préserver!

En exclusivité, en cette soirée du 19 mars 2023 : le visionnement en primeur d'extraits vidéos du site web *Les moulins de l'Île-de-la-Visitation au Sault-au-Récollet : trois cents ans d'histoire* produit par la SHAC avec le soutien de Musées numériques Canada. Un montage supervisé par nul autre que M. Lebleu.

Pour conclure cet événement, Yvon Gagnon fit l'annonce du don à la SHAC par Sylvie Gaudet de trois œuvres représentant la maison du Pressoir. Elles y sont maintenant exposées.



Bientôt sur vos écrans!

Jacques Lebleu

Coordonnateur du bulletin

Ça y est presque!

Après plus de deux ans de préparation, au rythme des disponibilités de tout un chacun, la SHAC annoncera très bientôt la mise en ligne d'un site WEB bilingue sur l'histoire du Site des Moulins du Sault-au-Récollet. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de Musées numériques Canada qui hébergera le site web *Les moulins de l'Île-de-la-Visitation au Sault-au-Récollet* dans sa collection *Histoires de chez nous*.

**Surveillez l'annonce de l'hyperlien
du site web à www.lashac.com**

Vous y trouverez près d'une vingtaine de pages d'histoire, autant de capsules vidéo et plus d'une cinquantaine de photographies, cartes et illustrations.

Le projet est une idée originale d'Yvon Gagnon. J'ai eu l'honneur d'en faire la coordination et de contribuer à son contenu. Un grand merci à toute l'équipe de production : Jocelyn Duff, Claude Lalonde, Séverine Le Page, Alexandre Payer, Nicolas St-Germain et Stéphane Tessier ainsi qu'à Claude Brillon, Anne-Catherine et Gérald Morel, Jean Poitras et Stéphane Raymond qui ont témoigné pour nous de la vie autour du Site des Moulins.

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville remercie Brigitte Beaulé-Syp, chargée de projet, Musées numériques Canada pour son support ainsi que l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Clément Canac Marquis de Concerts Ahuntsic en fugue, Jacques Boulérice, auteur du texte et Kiya Tabassian, compositeur de la musique pour les droits d'utilisation de la bande vidéo, du texte et de la musique de l'hymne *Mémoires d'Ahuntsic*.

Nous espérons que ce lancement sera le premier geste d'une série d'événements commémorant le tricentenaire de la mise en fonction du premier moulin et qu'il contribuera à ce que le Site des Moulins soit restauré et rendu à la population dans l'état où il était à la fin des travaux de réhabilitation à la fin des années 1990.



Fig. 1 – Cachet d'oblitération spécial du 90^e anniversaire de l'UPM. La date qui apparaîtra dans le rectangle du centre sera celle du jour où l'oblitération est effectuée. Dans le coin inférieur gauche, il y a un cachet d'oblitération de même type que celui utilisé en 1933.



Fig. 2 – Le Café Saint-Jacques. Archives de l'UQAM

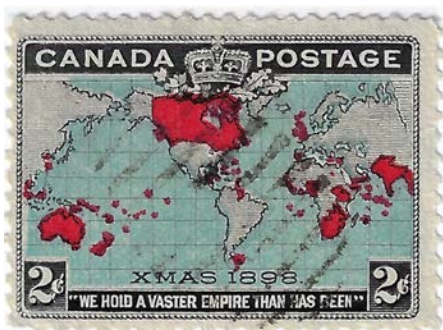


Fig. 3 – Timbre de 1898

Les 90 ans de l'Union des Philatélistes de Montréal (UPM)

Jean Poitras
Philatéliste

Le 18 janvier dernier, une cérémonie a eu lieu au bureau de poste Chabanel pour souligner le 90^e anniversaire de fondation de l'Union des Philatélistes de Montréal. Un cachet d'oblitération spécial (*fig. 1*) a été créé grâce à la coopération de Postes-Canada et sera apposé, sur demande, sur le courrier en partance de ce bureau de poste pendant l'année 2023.



Fig. 4 – Événement du 18 janvier 2023 au bureau de poste Chabanel

Le 18 janvier 1933, un groupe de philatélistes déterminés se réunirent au Café Saint-Jacques (*fig. 2*), alors sis au 415, rue Sainte-Catherine est, pour y fonder ce qui est depuis ce temps le plus ancien club philatélique francophone de Montréal. Cet emplacement est maintenant occupé par le pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM.

Des 18 fondateurs, le membrariat de l'UPM a varié au fil du temps pour atteindre plus de 120 aujourd'hui, ce qui en fait le plus important club philatélique de la région de Montréal, sinon du Québec. Plusieurs de ces philatélistes habitent ou ont habité l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville, dont, présentement, quatre des sept membres du conseil d'administration.

Le lien entre l'histoire et la philatélie est assez évident. Les timbres émis par un pays reflètent souvent l'évolution de ce pays à travers les périodes sociopolitiques et il ne faut pas chercher bien loin pour découvrir ce qui se cache derrière ces simples petits bouts de papier colorés.

Saviez-vous que le premier timbre au monde ayant Noël pour thème fut émis au

Canada en 1898? On y voit en couleur rouge, les territoires qui composaient alors l'Empire britannique dont faisait partie le Canada (*fig. 3*). Il s'agit aussi du premier timbre canadien polychrome. Deux procédés d'impression furent utilisés pour sa production : la gravure pour le cadre noir, et la typographie pour le bleu et le rouge.

Parmi les timbres qui composent la série commémorative du tricentenaire de Québec en 1908, il y a celui qui illustre le voyage de Jacques Cartier en 1535, premier Européen à explorer les lieux (*fig. 5*).



Fig. 5 – Timbre de 1908

L'UPM organisera plusieurs événements tout au long de l'année 2023, dont le point d'orgue sera la tenue d'une **exposition provinciale les 27 et 28 octobre** au centre sportif Jean-Rougeau sis au 800 rue De Normanville près de la rue Jarry. L'entrée sera gratuite pour tous, philatélistes ou non.



Fig. 6 – Logo du 90^e anniversaire de l'UPM

Le bureau de poste au *Patinoir*

DANS LA LIGUE MONTREAL NORD

M. LOUIS BERLINGUETTE ARBITRERA LES JOUTES DE JEUDI SOIR.

Il était très intéressante de voir sur la glace, au patinoir du club des Amusements de Ahuntsic, les différents joueurs des clubs Etudiants en architecture, Bureau de poste, Sault-au-Récollet Ahuntsic, qui composent la ligue Montréal-Nord, dans leur pratique en vue de l'ouverture des séries de cette ligue, qui doit avoir lieu jeudi soir, le 30 courant, à 8 heures.

Pour démontrer l'intérêt que portent à ces joutes les amateurs de hockey du nord de Montréal, il suffit de dire qu'à chacune des pratiques, plus de 100 personnes assistaient.

D'ailleurs les fervents de notre jeu national d'hiver ont toujours porté beaucoup d'intérêt à toutes les démonstrations sportives organisées par les officiers de la Ligue de hockey Montréal-Nord, une des organisations de ce genre les plus populaires à Montréal. Bien que la plupart des jeunes gens qui composent les équipes de ces 4 clubs soient, en dehors de la glace, des amis, l'on sait que durant les joutes, ils deviennent des adversaires acharnés, luttant avec toute leur énergie et leur capacité pour décrocher la victoire.

Ce sont tous de véritables amateurs jouant pour le seul amour du jeu, et l'on sait ce que cela veut dire en ce qui concerne la qualité du jeu.

Pour l'ouverture, les Etudiants en architecture ouvriront le programme avec les Employés du bureau de poste, et la soirée se terminera par la joute Ahuntsic et Sault-au-Récollet.

Le président de la Ligue Montréal-Nord, M. Fred Bouillon, a choisi comme arbitre de ces deux importantes rencontres, M. Louis Berlinguette, un des joueurs les plus populaires du Club Canadien.

Nous rappelons aux amateurs que l'entrée à ces joutes a été fixée pour cet hiver, à 10 sous, et nul doute que cette innovation contribuera à attirer au patinoir du club des Amusements à Ahuntsic, jeudi soir prochain, une grande foule.

Les Etudiants en architecture et les Employés du bureau de poste seront accompagnés d'un fort contingent qui viendra les encourager à la victoire.

Les clubs Ahuntsic et Sault-au-Récollet seront aussi bien représentés, car ces deux équipes sont également très populaires.

INAUGURATION DE LA LIGUE MONTREAL-NORD

DEUX PARTIES TRES INTERESSANTES ONT ETE DISPUTÉES HIER SOIR AU PATINOIR D'AHUNTSIC. — JOUTE NULLE ENTRE LE BUREAU DE POSTE ET LES ETUDIANTS. — AHUNTSIC GAGNE PAR 8 A 0 CONTRE MONTREAL-NORD.

L'inauguration des séries de la ligue de hockey Montréal-Nord a eu lieu hier soir, au patinoir Ahuntsic. Une assistance considérable a assisté à cette ouverture des parties.

Les quatre clubs qui composent cette saison cette organisation de hockey, ont créé une excellente impression, et vainqueurs comme vaincus ont bien mérité les applaudissements des spectateurs pour l'excellent travail qu'ils ont fait.

La première partie, entre le Bureau de Poste et les Etudiants, fut intéressante du commencement à la fin. Ces deux clubs sont composés d'excellents joueurs et de même force. Cette partie se termina sans résultat probant, chaque club comptant le même nombre de points, le résultat final étant de 3 à 3.

La deuxième partie du programme, entre le club Ahuntsic et celui de Montréal-Nord, est résultée en une victoire facile pour les champions. Privé des services de quelques-uns de ses meilleurs joueurs, le club du gérant Beaulieu était visiblement affaibli. Au dire des spectateurs présents, les équipiers qui portent cette saison les couleurs du club Ahuntsic, constituent une des plus puissantes agglomérations de joueurs amateurs qu'il soit possible de réunir. Leur jeu d'ensemble, hier soir, a été impeccable, et on peut ajouter également qu'ils sont de rapides patineurs. Le résultat final de cette joute fut de 8 à 0 en faveur du club Ahuntsic.



SHAC, Fonds Pierre-Gravel

Le Devoir, vendredi 29 décembre 1916, page 6

Le Devoir, mardi 28 décembre 1915, page 4



Photographies © M. Hacialaki

En haut : La *Parks Press* de Dumouchel à l'Atelier Circulaire

Au milieu à gauche : Rue Prieur Est, février 2023

À droite : Ahuntsic sous la brume. 1^{er} janvier 2022

Ci-contre : Boulevard Gouin Est, décembre 2021

Mustafa Hacialaki

Dans les traces de Dumouchel

Jacques Lebleu

Coordonnateur du bulletin

Mustafa Hacialaki et Albert Dumouchel

Graphiste, illustrateur, artiste visuel et photographe, Mustafa Hacialaki est né à Izmir, en Turquie. Diplômé du Département des beaux-arts de l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université Dokuz Eylül, il habite Montréal depuis 2009. Il a participé à plusieurs expositions nationales et internationales.

À son arrivée à Montréal, il s'est joint comme artiste à l'Atelier Circulaire, un espace de production, de recherche, de formation et de diffusion dédié aux arts imprimés situé au 5445, avenue de Gaspé. C'est là qu'il fait connaissance avec Nicole Milette et contribué à certains de ses projets artistiques.

Marie Louise Pépin et moi-même l'avons rencontré le soir du vernissage de *Dumouchel impérissable, Matrices et estampes*, une exposition au Centre de design de l'UQAM dont madame Milette était commissaire avec Peggy Davis.

C'est dans ce contexte que nous avons appris que Mustafa Hacialaki a contribué à l'exposition *50 artistes, 50 estampes, et plus... Dans les traces de Dumouchel*. En plus d'y participer comme artiste, il en a conçu le catalogue et réalisé des photos de la plus grande presse du dernier atelier de Dumouchel. Ses photos d'une *Parks Press* manuelle en fonte fabriquée au XIX^e siècle par Robert Mayer & Co., de New York illustrent la couverture de l'ouvrage. Cette presse appartient aujourd'hui à l'Atelier Circulaire tout comme certaines pierres ayant appartenu à Albert Dumouchel.

Cette exposition qui rend hommage à Albert Dumouchel tout en soulignant le centenaire de sa naissance en 1916, est l'initiative de quatre artistes de l'Atelier Circulaire. Michel Lancelot, Alejandra Bertoni et Carlos Calado en sont les commissaires avec Nicole Milette. Elle regroupe principalement des œuvres d'artistes membres de l'Atelier Circulaire, auxquels s'ajoutent des invités de divers ateliers du Québec. Présentée pour la première fois dans sa galerie, elle est ensuite reprise à la Maison de la culture Eulalie-Durocher, à

Saint-Antoine-sur-Richelieu, municipalité dans laquelle Albert Dumouchel a eu son dernier atelier.

Une seconde édition bonifiée est présentée en 2017 à la Maison de la culture de Villeray – St-Michel – Parc Extension. À la suite du succès de ces deux éditions, une troisième présentation a lieu en 2018 à la Maison Hamel-Bruno à Québec. Elle regroupe cette fois 70 œuvres de 70 artistes et cinq œuvres de Dumouchel prêtées par son fils Jacques. Mustafa Hacialaki fait de nouveau la conception du catalogue augmenté.

Mustafa Hacialaki, artiste et photographe

C'est par la photographie que j'ai découvert cet artiste. Vous retrouverez son travail sur des sites comme Instagram ou Flickr. Dans un style très personnel, il capte l'essence du paysage urbain. Il pratique souvent la photographie de nuit, en extérieur, avec une sensibilité évidente à l'éclairage ambiant. C'est par ses photos que j'ai déduit qu'il habitait dans l'arrondissement depuis quelques années. Je l'ai d'ailleurs rencontré pour préparer cet article au pavillon d'accueil du Parcours Gouin, où il a présenté au début de cette année, l'exposition *Ahuntsic en Quatre Saisons*. Il explique que :

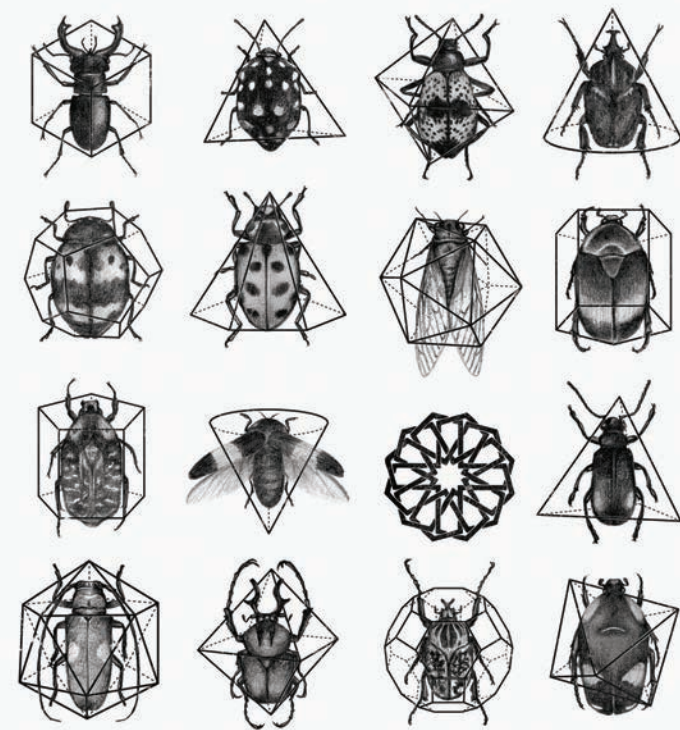
Chaque saison, Montréal prend un nouveau visage. On pourrait difficilement affirmer qu'une saison est plus belle qu'une autre. J'habite à Ahuntsic depuis six ans et, avec mon appareil photo, j'ai la chance d'observer ce qui se passe autour de moi. J'arrête mon regard sur la nature et sur la vie quotidienne des habitants de mon quartier, et je saisis ces moments précieux.

C'est cependant par les arts visuels que j'ai pu découvrir, de visu, une première fois en 2016, l'univers de création de Mustafa Hacialaki, lors de son exposition *Le cosmos* au Centre communautaire Elgar à l'Île-des-Sœurs. Il y présentait des croquis et photographies numérisés, puis traités pour être imprimés selon une technique d'estampe traditionnelle comme la lithographie sur pierre. Les œuvres représentaient souvent des libellules et des papillons de nuit. Mustafa Hacialaki expliquait dans sa présentation que ses œuvres sont influencées par les idées sur la vie, l'amour et la mort du philosophe Rûmî, un grand maître spirituel musulman.

Sources

Les catalogues publiés par l'Atelier Circulaire :
50 artistes / 50 estampes - ISBN 978-2-9812656-2-3
70 artistes / 7 estampes - ISBN 978-2-9812656-3-0

[instagram.com/mhacialaki/](https://www.instagram.com/mhacialaki/)
[flickr.com/photos/mustafahacialaki/](https://www.flickr.com/photos/mustafahacialaki/)
mustafahacialaki.com



Le microcosme, Mustafa Hacialaki, Impression au jet d'encre pigmentaire, 2015



Mustafa Hacialaki. Photo courtoisie de l'artiste.



1
BIBLIOTHÈQUE D'AHUNTSIC
10300, rue Lajeunesse
514 872-0568

ACTIVITÉS POUR ADULTES
Carole David,
Écrivaine en résidence
Après six mois d'activités, la résidence de Carole David a pris fin le 14 février dernier. Dans le cadre de cette résidence, un circuit littéraire d'Ahuntsic-Cartierville a pris forme grâce à la participation de résidents du quartier.

Pour prendre connaissance des résultats, nous vous invitons à visiter le site Internet consacré à l'événement. Vous pourrez y consulter une carte de l'arrondissement à laquelle ont été ajoutés des photos et des textes évoquant les souvenirs que des résidents ont retenus de certains lieux.

Toute personne intéressée à contribuer au développement de ce projet peut soumettre un texte en le déposant à l'une des trois bibliothèques du quartier ou en l'envoyant à : ecrivaineah@ville.montreal.qc.ca
www.residence.bibliomontreal.com



En haut à gauche : **Carole David** (photo : Lëa-Kim Châteauneuf, Wikipédia - CC BY-SA 4.0)
À la droite : **Mireille Cliche** (photo : Productions Rhizome, Wikipedia - CC BY-SA 4.0)

Rangée du milieu : à la gauche: **Élise Turcotte** (photo : Elisecerf, Wikipedia - CC BY-SA 4.0)
Au centre : **Lucie Bernier** au Café de Da, photo : SNAC
À la droite : extrait du *Bulletin d'Ahuntsic-Cartierville*, vol. VI, n° 1, printemps 2009

Ci-contre : **Lancement du premier « Écrivain en résidence » du Conseil des arts de Montréal en tournée le jeudi 29 mai 2008 à la Bibliothèque Ahuntsic.**
Photo : Tayaout-Nicolas
De gauche à droite : **Stanley Péan**, président de l'Union des Écrivaines et des Écrivains québécois (UNEQ), **Louise Roy**, présidente du Conseil des arts de Montréal, **Carole David**, écrivaine en résidence, et **Marie-Andrée Beaudoin**, mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Fabrication et transmission d'un patrimoine immatériel

Carole David

Écrivaine en résidence à la bibliothèque d'Ahuntsic en 2008-2009

André Campeau
Anthropologue

Toutes les sociétés ont des producteurs culturels qui les approvisionnent en mythes, en chants, en romans, en poèmes. On conçoit cette production comme une activité solitaire, à distance de la collectivité, dans une sorte de retrait du monde. Si les chamanes conteurs et les romanciers-poètes vivent de la solitude, certaines activités de production et de transmission de leurs œuvres sont collectives. Ils ne sont généralement pas référés sur eux-mêmes mais ouverts sur leur collectivité.

On imagine qu'une « résidence en écriture » permet à un écrivain de s'isoler pour écrire, qu'une telle résidence est un lieu qui attire l'écrivain dans une localité pour qu'elle lui inspire une page, un poème, une nouvelle, voire même un roman. Or, les archives de la Bibliothèque d'Ahuntsic et les témoins d'une résidence tenue en 2008-2009, exposent tout autre chose. La « résidence en écriture » est un événement complexe, à la fois social

et personnel, qui déborde le lieu de résidence pour rejoindre les citoyens.

Si une telle résidence a pour but d'encourager et faire connaître l'écrivain, sa visée est aussi de faire connaître le patrimoine littéraire local et de faire participer les citoyens par la lecture et l'écriture. Pour qu'une résidence advienne, de nombreux acteurs collaborent et font valoir les dimensions matérielles et vivantes de ce patrimoine, même si, a priori, ce patrimoine peut être dispersé, méconnu, peu ou pas délimité. Avant d'être abordé et transformé, un tel patrimoine doit être excavé.

L'ensemble de la production littéraire locale (qui décrit des lieux, des gens, des choses, des relations d'un quartier urbain ou d'un village) constitue un patrimoine immatériel susceptible d'être transmis à une collectivité et même au-delà de celle-ci.¹ Ce patrimoine culturel devient accessible à tous quand il est disponible en bibliothèque comme en librairie et mis en valeur. Cette production symbolique peut opérer une relation entre le passé, le présent et l'avenir et la charger de significations dans un monde incertain.²

L'objectif de cet article est de faire valoir une « résidence en écriture » dans Ahuntsic : montrer sa genèse, décrire le déroulement des activités jusqu'à la clôture de cet événement à peu près disparu de la mémoire, sauf de celles qui y ont participé. Ce qui a retenu mon attention est ce que l'écrivaine en résidence Carole David a désigné comme une « médiation culturelle » entre le patrimoine littéraire et la population locale, et le travail qu'elle a fait sur un « manuel de poétique » au cours de la résidence.

En proposant ce morceau d'histoire du communautaire ahuntsicois, j'espère ouvrir sur une réflexion à propos du patrimoine immatériel et d'une forme d'espace public citoyen. Je poursuis ici ma réflexion sur la société et l'habitabilité en posant la question suivante : pourquoi ouvrir et organiser de tels « espaces » sinon pour cerner les transformations qui touchent la vie des gens et pour appréhender les collectifs susceptibles d'émerger dans leur localité?

La genèse du projet-pilote³

L'écrivaine Élise Turcotte serait à l'origine de cette résidence, en aurait eu l'idée. Réjane Bougé du Conseil des arts de Montréal aurait repris cette idée. Mireille Cliche de la bibliothèque de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville a été partie prenante

1 Dans la perspective du Gouvernement du Québec, le patrimoine immatériel est un ensemble de pratiques culturelles collectives transmises de génération en génération. En incluant l'art littéraire, j'ajoute une pratique à celles énoncées sur le site gouvernemental.

2 Tornatore, Jean-Louis, 2008, « La dette des fils », *Terrain* 50 (140-157)el; du même anthropologue, 2010, « L'esprit du patrimoine », *Terrain* 55 (106-127), et, 2017, « Patrimoine vivant et contributions citoyennes. Penser le patrimoine devant l'anthropocène », *In Situ* 33 (1-25).

3 Quatre écrits permettent de faire la genèse de la résidence : les notes rédigées en mars 2008 par Réjane Bougé, conseillère culturelle au Conseil des Arts de Montréal, celles de Mireille Cliche chef de section à la Bibliothèque (non datées), le projet présenté par l'écrivaine Carole David en avril 2008 et le compte-rendu (rédigé par Réjane Bougé) d'une réunion le 26 juin 2008 entre Lucie Bernier, Réjane Bougé, Carole David et Véronique Dionne-Boivin (étudiante).

du projet dès le départ. Interpellée, Carole David a soumis le projet retenu. Ces femmes sont de la même génération et de la même mouvance culturelle; elles partagent une forme de vie en ce sens qu’elles pratiquent un métier d’écriture en poésie et gagnent leur vie dans des organismes publics et/ou dans l’enseignement collégial.⁴ Il ne s’agit pas d’auteures fermées sur elles-mêmes, mais de pratiques littéraires ouvertes sur l’espace public.

Dans la perspective du Conseil des Arts de Montréal (CAM), les objectifs de l’« écrivain en résidence » sont de « familiariser le public avec le travail de l’écrivain », « permettre à un écrivain de prendre contact avec le et/ou son public », et « mettre l’écrivain au service de la population ». Le critère retenu pour choisir un tel écrivain : assurer un arrimage entre l’écrivain et la population par des projets de médiation « en lien avec la communauté ». Le projet de médiation est à élaborer avec la communauté. Le travail artistique (l’art littéraire) doit être mis en valeur et une pratique d’écriture publique peut être tentée.

Le CAM propose d’aménager « deux lieux pour l’écrivain (...), un premier qui l’installe au cœur de la bibliothèque, une sorte d’aire ouverte où l’écrivain peut être vu (...), et un second qui soit fermé pour qu’il puisse travailler seul ». Le personnel de la bibliothèque doit être sensibilisé aux enjeux de la résidence, « de manière à ce que l’écrivain soit bien reçu et, surtout, bien intégré ». La durée de 6 mois de la résidence « est apparue comme minimale pour que l’écrivain imprègne les lieux » jusqu’à en devenir le « fantôme ».

Dans ses notes, Mireille Cliche écrit que : « Le Conseil des arts a procédé à un appel de projets auprès d’écrivains de l’arrondissement. Huit ont répondu à l’appel. Un jury, constitué de représentants du Conseil des arts et de son comité sectoriel littérature, de l’Union des écrivains et écrivaines du Québec et de l’arrondissement Ahuntsic-Cartierville ont évalué les projets et en ont retenu un. La cohérence de la démarche et la pertinence du projet de médiation culturelle avec la communauté constituaient des critères d’importance » pour choisir le projet de Carole David.

Poétesse, romancière, enseignante en littérature au collégial, récipiendaire de nombreux prix pour son écriture, Carole David est reconnue comme écrivaine de l’hybridité, pour qui l’identité

n’est ni une évidence, ni une quête, mais un problème.⁵ Elle témoigne à propos d’une violence répétée tant dans l’intime que le social.⁶ Poétesse de l’insoumission, préoccupée par la culture domestique imposée dans la maison familiale et par le faire société entre femmes, son œuvre a une portée politique « au-delà des statistiques » qui catégorisent et réifient le sujet.⁷

De quoi était fait son projet de résidence? Elle souhaitait « rejoindre autant les nouveaux arrivants que les résidents » pour « faire connaître les écrivains qui ont habité l’arrondissement et/ou qui se sont inspirés des lieux pour écrire ». Trois écrivains étaient initialement au programme : Lise Bissonnette, Jacques Ferron, Élise Turcotte avec des écrits qui parlent de Bordeaux, tant la localité que la prison. Carole David prévoyait des rencontres littéraires et un circuit sur la base d’ouvrages évoquant l’arrondissement en tant que lieu-objet d’écriture.

Elle envisageait une « cartographie littéraire » et un « club (...) axé sur la découverte du patrimoine littéraire ». Sa « médiation culturelle » avec les gens de la localité devait favoriser la collecte d’extraits littéraires et solliciter des « textes (prose, poésie) relatant leur expérience de fréquentation des berges de la rivière ou de tout autre lieu significatif rattaché à une expérience marquante : l’arrivée ou l’implantation dans le quartier, par exemple ». Des ateliers d’écriture pouvaient être organisés. Elle comptait rallier des organismes comme le CRÉCA⁸ et Cité Historia.⁹

En plus de la médiation, un projet de création reprendrait « l’idée d’éducation poétique développée par plusieurs poètes (...) pour établir une généalogie poétique féminine en interrogeant l’identité de certaines icônes (...) et en conciliant (...) mes préoccupations en ce qui concerne la transmission littéraire, plus particulièrement celle de la mémoire poétique féminine ». Porteur de figures hybrides, ce projet, qui deviendra le Manuel de poétique à l’usage des jeunes filles, cheminerait entre la personne et la société, entre la poésie et la narration.

Subventionnée par le Conseil des Arts de Montréal et l’arrondissement Ahuntsic-Cartierville, soutenue par l’Union des écrivains du Québec et les Bibliothèques de Montréal, la résidence d’écriture de Carole David a duré près de 6 mois (du 2 septembre 2008 au 14 février 2009) au cours desquels l’écri-

vaine a assuré une présence de 10 heures et une disponibilité de 25 heures par semaine. La bourse en deux versements a été de 15 000 \$, dont les deux tiers étaient versés par le Conseil des Arts et l’autre tiers par l’arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Peu de temps avant le début de la résidence, une rencontre en a fixé les paramètres. Voyons lesquels.

La résidence à la Bibliothèque d’Ahuntsic¹⁰

« Mireille Cliche (gestionnaire de bibliothèques à l’arrondissement et elle-même poète) était près des gens du Conseil des arts, de l’UNEQ également. Elle a facilité la mise en place (de la résidence) à l’époque. Mireille l’a amené à la Bibliothèque d’Ahuntsic qui était plus propice à accueillir une écrivaine en résidence. C’est moi (explique Lucie Bernier) qui me suis occupée de rendre tangible la résidence, de l’organiser sur le plancher. Ça implique avoir un bureau pour elle, un (autre) endroit où l’écrivaine peut rencontrer le public, organiser des activités, s’assurer d’avoir une adresse courriel identifiée à la Ville de Montréal, publier sur le site web des Bibliothèques de Montréal le circuit littéraire. C’est un projet dont j’ai hérité. »¹¹

Le 26 juin 2008, une réunion entre Carole David, Lucie Bernier, Réjane Bougé et Véronique Dionne-Boivin établit le nombre d’heures travaillées par semaine. On convient aussi de la « programmation » des « diverses activités publiques » à la suite de « l’entrée en fonction de l’écrivaine » : lecture publique, rencontre littéraire, rencontre scolaire, concours, rendez-vous culturel, promenade culturelle, circuit littéraire et rencontres informelles sont mis au programme, certains sont même mis au calendrier en s’assurant d’une coordination avec des événements déjà prévus parce que récurrents à chaque année : *Voix de femmes*, *La semaine des bibliothèques publiques* et *Les journées de la culture*.

Au cours des discussions portant sur la médiation culturelle, Lucie suggère un thème, « les lieux de mémoire », ce à quoi toutes acquiescent, le projet de Carole s’inscrivant déjà dans la littérature locale et le patrimoine littéraire. Ce thème va se densifier et traverser l’ensemble des activités de la résidence. La localité d’Ahuntsic est choisie, retenue à cause du passé du Sault. Des ouvrages et des récits la prenant pour thème sont envisagés. Dans les faits Bordeaux fera aussi partie des lieux recensés dans la littérature publiée et des textes de résidents interpellés par la possibilité d’une création littéraire.

Reprenant la distinction du philosophe Walter Benjamin (1892-1940), l’anthropologue Éric Schwimmer (1923-2022)

- 10 En plus des documents d’archive cités, l’entretien enregistré le 29 novembre 2022 avec Lucie Bernier a permis d’étayer nombre de points relatifs au déroulement de la résidence.
- 11 Entretien avec Lucie Bernier.
- 12 Ce traitement analytique a déjà été tenté dans un article manuscrit soumis à *L’Action nationale* : André Campeau, « Le trajet laborieux de Jacques Ferron, Sur la piste du renard québécois ».

suggère de scinder le travail de l’écrivain entre son projet créateur et son projet poétique. La part créative est la manière dont l’écrivain entend transformer la société, le sens qu’il donne à cette transformation, alors que la part poétique a trait à la mise en écriture, en d’autres termes la mise en forme du propos qu’il compte transmettre, dont les sources peuvent être apparentes dans les textes.¹² Voyons comment ces deux projets (créatif et poétique) ont été mis en œuvre par Carole David.

La médiation culturelle : le projet créateur

Au cours de notre entretien en janvier 2023, Carole David affirme que cette médiation (qui n’est pas une transmission de savoir comme dans une salle de classe, précise-t-elle) lie ce « lieu de diffusion du savoir » qu’est la bibliothèque et des gens qui ne sont pas a priori « des littéraires ou (même) qui lisent énormément ». Elle a habité ce quartier-ci pendant 12 ans à l’âge adulte et pense que la bibliothèque d’Ahuntsic est la mieux garnie des bibliothèques de quartier à Montréal. Sa résidence visait « une autre dimension de ce quartier » : « mettre en valeur » les « racines littéraires » d’un quartier qui n’est pas connu en tant que lieu où on écrit, alors qu’on y écrit beaucoup finalement.

Au cours de cet entretien, Carole David dit qu’il a tout de même fallu « tout inventer ». Il se dégage que les objectifs administratifs des instances (CAM et arrondissement) ne se traduisaient pas sans peine dans des actions concrètes, dans des réalisations pratiques. Le projet qu’elle avait rédigé ne pouvait anticiper ce qui allait se produire. Il faut se reporter dans le contexte de ces années-là. Il a fallu « se débrouiller avec les moyens du bord » et il n’a pas été possible de tout faire, tellement le projet « ratissait large ». Elle associe ses efforts à du « travail communautaire » auprès de gens qui fréquentaient la bibliothèque. Elle regrette que plus d’organismes communautaires n’y aient été associés.

De l’entretien que nous avons eu ensemble, il ressort que le quartier Ahuntsic n’est pas celui qu’on imagine, un quartier de gens aisés, de classe moyenne. Nombre de gens cherchent « refuge » à la bibliothèque : des gens fragilisés, précarisés (certains avec « d’énormes problèmes », dit-elle). Les conceptrices et organisatrices de la résidence n’avaient pas anticipé la présence de ce segment de la population locale. Il différerait de ce à quoi l’écrivaine s’attendait. Carole David acceptait cette ouverture de la bibliothèque à tout le monde, même si c’était exigeant, voire éprouvant. Si cette présence avait été prévue, des accompagnements communautaires auraient été mis en œuvre au préalable.

La vision culturelle de Carole David rapprochait les gens du quartier de la bibliothèque publique et intégrait la bibliothèque dans le réseau communautaire local. Sa médiation a convergé avec la vision de Lucie Bernier qui, dans sa gestion, favorisait une bibliothèque dite « communautaire » : « J’étais au début de la démarche pour une bibliothèque communautaire qui travaillerait beaucoup plus près des organismes. On n’avait pas encore (créé) le poste de bibliothécaire de liaison occupé par Sylvie Payette ».

Dès son arrivée en poste, Lucie Bernier propose que la Bibliothèque agisse sur les inégalités sociales et avec les nouveaux arrivants, travaille en alphabétisation et en francisation pour les plus démunis et avec les écoles aussi. Ce changement d’orientation fait émerger la bibliothèque contemporaine qui collabore avec les organismes du milieu communautaire. Aujourd’hui, Sylvie Payette, bibliothécaire de liaison, participe aux assemblées de la Table de concertation du quartier, Solidarité Ahuntsic. De plus, nombre de projets sont générés et soutenus par la rencontre entre cette représentante de la Bibliothèque et les intervenantes d’organismes tels que Concertation-Femme et le CANA.¹³ Le « *Cercle de paroles interculturel* » (voir les articles des bulletins n° 9 et 11) est un exemple de cette collaboration.

En plus d’être un point tournant qui rapproche la bibliothèque des organismes du quartier et des gens de la localité, la médiation culturelle générée et mise en œuvre par Carole David a servi de projet-pilote qui a permis d’établir la faisabilité d’une telle résidence en bibliothèque publique à Montréal. Il est notable qu’en 2022 et en 2023, les résidences en écriture dans les bibliothèques publiques de Montréal sont encore subventionnées selon des critères à peu près équivalents à ceux de la première résidence. C’est donc dire que le projet pilote a réussi.

Quatre moments permettent de cadrer la médiation mise en œuvre : rencontres, circuit, concours et clôture. Examinons en quoi ils consistent.

Des rencontres

« Carole a offert trois rencontres littéraires sur des œuvres associées avec des lieux de l’arrondissement : *La Flouve* de Lise Bissonnette, *L’Île de la Merci* d’Élise Turcotte et *Cotnoir* de Jacques Ferron ».¹⁴ Ces trois ouvrages sont dans son projet initial, des ouvrages phares en quelque sorte.

Curieusement, les trois ouvrages se réfèrent au Vieux Bordeaux, aujourd’hui un quartier de l’arrondissement Ahuntsic-Cartierville, dont les contours sont la prison, la rivière des Prairies et le boulevard L’Acadie. Si la prison prend peu de place dans la nouvelle de Ferron, le secteur d’habitation est présent

dans les deux autres ouvrages.

Carole David connaît bien Élise Turcotte qui lui transmet des éléments liés au mode de construction de son roman. Les lieux animés du roman sont repérables dans la géographie du Vieux Bordeaux : atelier mécanique, club de boxe, maison blanche, l’île (Perry). Un roman qui illustre bien le concept de « racine littéraire ».

La Flouve. Le parfum de Balzac de Lise Bissonnette fait la généalogie d’une maison dans le vieux Bordeaux et traite de sa reconstruction contemporaine en atelier d’écriture et de lecture. Lise Bissonnette cherche, au-delà du bâti et de l’architecture, le sujet humain dans la maison : l’histoire des gens qui ont habité la maison retient son attention.

Selon Carole David et Lucie Bernier, les rencontres littéraires se « déroulaient en petits groupes ». La plupart des gens se présentaient sans avoir lu l’ouvrage, ce qui limitait la discussion et rejetait le fardeau de l’interprétation sur l’animatrice. « On a noté que le même groupe revenait d’une rencontre à l’autre. (...) il était difficile d’aller au-delà du fait de résumer l’intrigue et de lire des extraits. »

Lucie ajoute qu’il était question de la thématique du livre sans aller au-delà. Carole y voit un effet des limitations imposées par les participants qui n’étaient pas des étudiants. Tout se passait comme si l’éducation des participants à la littérature allait dans le sens de la fascination et de l’identification plutôt que de la discussion et de l’interprétation.

À aucun moment de l’entretien, l’écrivaine ne manifeste le souhait d’évincer les gens qui cherchent « refuge » à la bibliothèque. Carole appuie la valeur « refuge » qui donne du sens à la bibliothèque publique. En fréquentant la Grande Bibliothèque, elle a constaté le même phénomène, celui d’un lieu protégé où des gens se protègent du monde.

On n’a pas conservé d’archives des rencontres sauf l’affiche qui les annonce et un compte-rendu de réunion post-mortem qui y fait mention. Dans les discussions post-mortem qui reviennent sur l’événement, il est suggéré qu’à l’avenir, l’écrivaine en résidence se joigne à des projets existants (club de lecture) plutôt que d’en susciter de nouveaux.

Un circuit littéraire

La résidence a permis de rassembler des extraits littéraires, un travail effectué par l’écrivaine, avec l’aide de Véronique Boivin-Dionne, étudiante à l’époque.¹⁵ Les extraits proviennent de contes, de romans et de poèmes désignant le quartier dans son ensemble aussi bien que des lieux et des gens du quartier : un travail énorme. Parmi les extraits, on trouve les trois ouvrages de

référence ayant fait l’objet des rencontres.

Lucie écrit : « Le projet présenté par Carole David prévoyait la mise sur pied d’un wiki littéraire participatif. Cette proposition a été mise de côté de crainte que la technologie ne favorise pas la participation citoyenne. Une cartographie permettant de localiser les extraits littéraires et les contributions des participants au concours littéraire a été élaborée, sans possibilités pour les lecteurs de la modifier. »

Une carte interactive sur internet a permis aux gens de s’y reconnaître en promenant la souris de l’ordinateur d’un site à un autre, chacun étant illustré par un extrait et une photographie. L’organisme Cité Historia a collaboré avec des photos d’archives et un bibliothécaire muni d’un appareil photographique a accompagné Carole David pour photographier les lieux évoqués dans la littérature. Mais personne n’a marché ce circuit.

Ce matériel a été récupéré par la suite avec le projet de réaliser sur le terrain des circuits culturels publics. Des étudiants ont peaufiné ce projet. Le matériel ainsi élaboré « se trouve probablement au service de communications de l’arrondissement » (écrit Lucie Bernier). Des circuits historiques sont aujourd’hui

conçus sur un mode similaire pour faire connaître Ahuntsic, au cours de marches collectives.

Le concours

Un concours littéraire ouvert aux résidents de l’arrondissement a été organisé sur le thème de la « mémoire des lieux » avec pour titre *Et si on racontait Ahuntsic-Cartierville*. Les rencontres littéraires portant sur un écrit traitant d’un lieu significatif ont servi à alimenter les auteurs en devenir. Il y a cohésion évidente entre les activités de médiation que sont les rencontres, le circuit littéraire et le concours.

En plus de la « mémoire des lieux », Carole David souligne que la « déambulation dans Ahuntsic » et « l’expérience personnelle » de gens qui fréquentent ou habitent le quartier faisaient partie des critères suggérés pour produire des textes. Elle a été surprise de constater à quel point les participants avaient peu de moyens techniques.

La demande de textes d’un maximum de 600 mots portant sur les souvenirs attachés au quartier a été respectée. Or, de nombreux textes étaient écrits à la main. Comme en témoigne Lucie

ÉVÉNEMENT DE CLÔTURE DU PROJET

Écrivain en résidence



Mme Carole David
Écrivaine en résidence
Bibliothèque d’Ahuntsic

Afin de souligner le travail de notre écrivaine, Mme Carole David, vous êtes invité à venir la rencontrer lors de l’événement de clôture de sa résidence.

Lors de cet événement, nous aurons le privilège d’écouter madame David nous lire un extrait du travail qu’elle a accompli durant sa résidence.

De plus, les libraires de la Maison de l’Éducation remettront les prix aux gagnants du concours d’écriture « **Et si on racontait Ahuntsic-Cartierville...** ».

Au menu, du plaisir, des prix et une rencontre privilégiée avec Mme Carole David.

Samedi 14 février, à 14 h
À la bibliothèque d’Ahuntsic
Située au 10300, rue Lajeunesse

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

UNEQ
UNION DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Ahuntsic-Cartierville
Montréal

Montréal

Librairie
La Maison de l’Éducation inc.
Librairie agréée par le Ministère de la Culture du Québec
1000, rue Fleury Est • Montréal (Qc) H2C 1P7 • 514-384-4401

Document d’archive de la Bibliothèque d’Ahuntsic.

13 Carrefour d’Aide aux Nouveaux Arrivants.

14 Courriel de Lucie Bernier, le 31 octobre 2022.

15 Dans ce bulletin, on peut lire *Des mots et des lieux. Les racines littéraires d’un quartier*.

Bernier, les aides-bibliothécaires s’activaient à dactylographier ces textes. Ainsi, on faisait accéder des gens à l’écriture publique.

Les textes de Denis Duquette, ***La bordée des Fêtes*** et de Laurence Vergniol, ***Se promener dans Ahuntsic***, sont retenus parmi 48 textes présentés au concours.¹⁶ Leurs textes sont lus en public à l’occasion de la clôture de la résidence le 14 février 2009, le premier par Carole David, le second par son auteure. Huit autres textes, choisis au hasard, sont retenus pour la participation. Les prix distribués aux gagnants sont des certificats d’achat à la librairie « La maison de l’éducation ».

Cette écriture narrative, par des gens qui habitent le quartier, a préfiguré la production de textes actuelle réalisée en collaboration avec des organismes communautaires tels Concertation-Femme et le CANA. Ces organismes encouragent l’écriture de récits et de témoignages, et font des livres avec les textes produits, parfois aussi illustrés, par les gens. Ces produits collectifs relatent aussi des rencontres intergénérationnelles, «*Le jasmin fleurit même en hiver*», et interculturelles, «*À la rencontre de l’autre*».

La clôture¹⁷

Certes, l’événement de clôture a été couvert par les médias : présence des élus locaux, désignation des gagnants du concours, bilan officiel publié. Je retiens que la réunion du 12 mars 2009 entre Lucie Bernier, Réjane Bougé, Carole David, Christian O’Leary, Denise Pelletier éclaire divers aspects de la résidence. On reconnaît que les contraintes de ce type de résidence sont pesantes pour l’écrivaine qui doit les assumer.

« Cette dimension du projet (pilote) a été sous-estimée tant du côté financier que sur le plan des ressources humaines ». En d’autres termes, le soutien aux activités et leur mise en œuvre à la croisée de d’autres événements ont pu être déficients. Lucie Bernier et Carole David font valoir que le projet était trop ambitieux. Toutefois elles affirment être heureuses d’avoir mené le projet à terme. Carole parle « d’une très belle expérience ». Outre les rencontres, le circuit et le concours, d’autres moments de la résidence ont été soulignés. Ce sont des éléments de la médiation culturelle : les rencontres informelles, les dons de poésie à la bibliothèque et les lectures publiques. L’ensemble de la résidence « a donné lieu à une revalorisation du rôle et

de la figure de l’écrivain » dans la localité. Carole David « est devenue une figure publique d’écrivain à travers son quartier. » La fonction communication qui aurait dû être assumée par l’arrondissement, le CAM et l’UNEQ a fait défaut. Par contre, les journaux locaux ont soutenu l’événement durant son déroulement. L’équipe de la Bibliothèque a préparé les communications qui ont été diffusées. Heureusement, des documents, photos et manuscrits ont été conservés dans les archives, permettant de reconstruire ce passé récent.

Le Manuel : le projet poétique

Carole David a travaillé sur le *Manuel de poétique à l’intention des jeunes filles* pendant et après la résidence. Dans ses premières pages « l’auteure remercie le Conseil des Arts et des Lettres du Québec, le Conseil des Arts de Montréal, la Bibliothèque d’Ahuntsic et plus particulièrement Lucie Bernier ». Le livre paraît en 2010. Il reçoit le Prix de l’Académie de la vie littéraire au tournant du 21^e siècle et, en 2011, le Prix Alain-Grandbois.

Le titre du poème d’ouverture, « Se tenir debout (et à voix haute) », pourrait illustrer la résidence, le déroulement parfois chaotique avec des personnes qui la pressaient et, parfois magique, comme les dons de poésie au cours desquels des extraits de poèmes étaient offerts aux usagers et au personnel de la bibliothèque sur un plateau d’argent. Nombre de poèmes ont été écrits après la résidence, alors que le calme était revenu.

Ce recueil reflète la préoccupation d’ordre généalogique de l’auteure : la transmission intergénérationnelle entre femmes. Dans l’ouvrage, la maison ne serait pas instituant, mais aliénante. Nombre d’écrivaines au Québec ont traité de la maison, de l’espace domestique sous cet angle. Je pense notamment à Élise Turcotte. Avec le Manuel, Carole David montre que la maison peut être un théâtre de guerre.¹⁸

Sa poétique étaye un soi non monologique : une femme porte en elle des voix, celles de figures protectrices assemblées sous le titre « Les pieuses domestiques ». Le Manuel aurait-il fusionné et dépassé le matériau des trois ouvrages de référence de la résidence? Il faudrait explorer cette hypothèse pour distinguer entre « l’action qui fait » les poèmes et « la chose-faite » que nous lisons.¹⁹

Dans sa pratique littéraire, la poète convoque des figures plus ou moins mythiques, plus ou moins historiques; elle fait des choix. Elle destine cet écrit à des jeunes filles, sans discriminer. Elle écrit dans un espace littéraire entre générations, à la recherche de filiations. C’est dire que la poète « est difficilement seule » et « qu’il est presque impossible de l’isoler », pour reprendre les termes de Paul Valéry.

Sans entrer dans la forme de vie de l’écrivaine, on peut tout de même évoquer ses allers-retours entre le Ahuntsic de son père et la Petite Italie de sa mère. Cet entre-deux serait-il la tierce place depuis laquelle ses figures hybrides sont générées? De telles figures sont toujours composites, pas nécessairement figées. La poète, une chercheuse culturelle, aurait construit son espace littéraire avec ses itinéraires autant que ses figures.

Habiter le temps, une autre dimension de l’habitabilité

Au Québec, les phénomènes de patrimonialisation sont multiples. Soit on trouve des patrimoines matériels, par exemple architecturaux (église, maison) ou artefactuels (cloche, monument), soit ce sont des patrimoines immatériels, tels que rituels, usages ou autres. L’un et l’autre suscitent un questionnement à propos de ce qui fait patrimoine, autrement dit ce qui donne cette valeur symbolique à des choses, des pratiques, et ce qui mobilise des citoyens dans une mise en valeur qui objective le passé et l’insère au présent.

Une activité patrimoniale qui évolue pour inclure des pratiques immatérielles telles que l’art littéraire susceptible de dire quelque chose à propos d’une localité, ouvre un « espace » où participer. Dans cet espace, le patrimoine immatériel devient objet de médiation culturelle et suscite des usages : lectures et écritures par les gens du quartier sont un exemple. Ce patrimoine est un vecteur de la production symbolique et matérielle de la localité sur le double plan de la société et de l’habitabilité.

Fonder une relation entre le passé, le présent et l’avenir à l’aide du patrimoine local revient à plaider pour une culture du temps.²⁰ On n’évite pas la relation entre patrimoine et culture. Pas plus qu’on n’évite celle entre patrimoine et société. Certains lieux privés ou publics, certains artefacts connus ou non, certains textes enfouis ou exposés, certains organismes locaux constituent un assemblage collectif dont l’appropriation citoyenne fabriquerait un sujet local.

Cette perspective serait aussi celle de Lise Bissonnette dans le livre ***La Flouve***. Ce livre donne à lire la généalogie humaine d’une maison, faisant de celle-ci non plus un simple bâtiment mais un lieu de vie, de mémoire, de lecture, d’écriture, depuis des temps de misère jusqu’à une situation prospère contemporaine. Habiter le temps fait du sens avec ce livre inusité qui, au fil du temps, évoque des rencontres et une relation enchevêtrée

20 Lire Jean-Louis Tornatore, cité ci-dessus.

à la localité.

L’espace ouvert dans une localité par les textes de ceux et celles qui ont pris la peine d’écrire à son propos et par la résidence d’une poète dont les grands-parents paternels habitaient le quartier, correspond à un espace public local, tout comme la marche collective et le cercle de parole. Des citoyens, des organismes et une bibliothèque ont cautionné cet espace public et cette médiation culturelle, mis en œuvre par des femmes préoccupées par le faire société et les conditions de l’habitabilité locale.

Remerciements

Lucie Bernier a travaillé à la Bibliothèque d’Ahuntsic à partir de septembre 2005. Entre 2008 et 2019, en tant que cheffe de section, elle dirige la Bibliothèque. Le 29 novembre 2022, Lucie et moi avons un entretien enregistré de 68 minutes. En décembre, elle me met en contact avec Carole David. En janvier 2023, elle lit un premier jet de cet article et me fait parvenir nombre de précisions et corrections. Je remercie Lucie. Sans son travail, le mien n’aurait pas été possible. Son apport à toutes les étapes a été crucial. Ce qu’elle fait pour la bibliothèque du quartier est inestimable.

Carole David a accepté de partager avec moi ses souvenirs de la résidence. Au cours d’un entretien téléphonique enregistré, qui a duré 56 minutes le 23 janvier 2023, elle a fait revivre la résidence en y projetant son humanité. Par la suite, en février, elle a bien voulu lire une première version de l’article. Je la remercie pour sa contribution.

Un grand merci à David Aubé. Nos échanges en anthropologie du contemporain et de la littérature dans le cadre du Studarium alimentent nos recherches tout en favorisant notre pratique et nos productions respectives.

16 Dans ce bulletin, on peut lire *Des mots et des lieux. Déambulations passées et présentes*.

17 Le compte-rendu de la réunion du 12 mars 2009 clôt la Résidence. Réjane Bougé l’a rédigé. Y participent Lucie Bernier, chef de section de la Bibliothèque, Réjane Bougé, conseillère du CAM, Carole David, écrivaine en résidence, Christian O’Leary, directeur des communications au CAM, Denise Pelletier, responsable des communications à l’UNEQ.

18 La maison, dont j’ai proposé quelques exemples dans des bulletins précédents, est un agencement de rapports sociaux prédisposés par la cohabitation.

19 En ce qui a trait à la poétique (dans le sens étymologique du mot « faire »), on peut lire Paul Valéry (1871-1945), son *Introduction à la poétique* parue en 1938 chez Gallimard. Ce qu’on entend explorer « nous conduit à penser que la littérature est, et ne peut être autre chose qu’une sorte d’extension et d’application de certaines propriétés du langage. » Dans cette perspective, producteur et consommateur de textes « sont deux systèmes essentiellement séparés », « l’œuvre est pour l’un le *terme*; pour l’autre, *l’origine* de développements qui peuvent être aussi étrangers que l’on voudra, l’un à l’autre. » Son cours de poétique, donné de 1937 à 1945, vient d’être publié chez Gallimard (2022) en deux tomes.

Des mots et des lieux

Les racines littéraires d’un quartier

André Campeau
anthropologue

André Campeau

Extraites par la poète Carole David et compilées par l’étudiante Véronique Boivin-Dionne, les citations présentées ci-dessous rappellent des ouvrages que nous pouvons associer au « patrimoine immatériel » de la localité. Elles ont été choisies pour illustrer une carte interactive rapprochant ces mots des lieux auxquels ils font référence. Cet ensemble n’est pas exhaustif, mais expose les œuvres découvertes au cours de la Résidence.¹

Carole David

Lucie Bernier, alors cheffe de section de la Bibliothèque d’Ahuntsic, explique qu’il a fallu négocier avec les ayants droits la possibilité de publier les extraits littéraires sur le site web des Bibliothèques de Montréal. Cela a été fait par Julie Paré, bibliothécaire. D’ailleurs deux extraits cités ici ont été retirés, les négociations n’ayant pas abouti. Il fallait obtenir une autorisation de citer et il n’y avait pas de budget.

Lucie Bernier

L’association de ces lieux et de ces mots a été réalisée par Carole David. La carte, une installation éphémère, a disparu du site de la Bibliothèque depuis longtemps. La Bibliothèque d’Ahuntsic a cependant préservé les documents d’archives sur lesquels j’ai fait un travail sommaire de restauration. Une copie des documents ayant servi à ce travail est déposée dans les archives de la SHAC.

André Campeau

Plusieurs classements de ces extraits sont envisageables : un classement géographique irait de l’amont à l’aval en suivant le cours de la rivière des Prairies alors qu’un classement historique suivrait une datation relative à l’événement dans le texte, même s’il s’agit d’une fiction. Le classement que je privilégie est chronologique, selon la date d’écriture du texte. Ce classement respecte la valeur que Carole David a donnée à ces extraits.

^[1] On peut consulter l’article Fabrication et transmission d’un patrimoine immatériel, dans ce bulletin.

^[2] À peu de choses près, on trouve cette citation dans Charles P. Beaubien, 1898, Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie, Montréal, Beauchemin.

Parc Nicolas-Viel

(…) et le jour suivant, je party de là pour retourner à la rivière des Prairies, où estant avec deux canaux de Sauvages, je fis rencontre du Pere Joseph, qui retournoit à notre habitation, avec quelques ornements d’Église pour celebrer le saintc Sacrifice de la messe, qui fut chantee sur le bord de ladite riviere avec toute devotion, par le Reverend Pere Denis, et Pere Joseph, devant tous ces peuples qui estoient en admiration, de voir les ceremonies dont on fait et des ornements qui leur sembloient si beaux, comme chose qu’ils n’avoient jamais veuë: car c’estoient les premiers qui ont celebré la Sainte Messe…

Samuel de Champlain, navigateur (circa 1570-1635)
Œuvres (probablement 1615)²

Samuel de Champlain

Sault-au-Récollet

Ce sauvage, qu’on a revu plusieurs fois depuis cette première apparition, tantôt d’un côté tantôt de l’autre du Sault-au-Récollet, quelquefois sur les îles voisines, c’est le Noyeux du Père récollet. On suppose que le diable s’est emparé du meurtrier au moment où il se faisait sécher après avoir traîné dans l’eau le pauvre missionnaire, et que lui et son feu ont été changés en loups-garous.

Jean-Charles Taché, écrivain, médecin et homme politique (1820-1894)
« Le Noyeux », dans *Les meilleurs contes fantastiques québécois du XIX^e siècle*, Fides, 2001 (original en 1884 dans *Forestiers et voyageurs*)

Jean-Charles Taché

L’Abord-à-Plouffe et le Parc Belmont

La capeline trop courte accusait le jeu de ses braves petites hanches. Les voyous rigolaient. Le chien n’aimait guère cela. Il détestait encore plus, toutefois, d’aller à l’Abord-à-Plouffe. Quand il se rendit compte que c’était là leur destination, il ne put, cette fois, s’y résoudre. Il dit au petit Chaperon Rouge : « *Prends les chemins du Parc Belmont; moi, j’enfile la rue du pont, nous nous retrouverons en arrière du hangar.* » Et il se sauva, laissant la fillette sans protection.

Jacques Ferron, écrivain, médecin et homme politique (1921-1985)
« Le petit chaperon rouge », *Contes*, BQ, 1998 (édition originale, 1968)

Croix en hommage au Père Viel et Ahuntsic dans le parc nature de l’Île-de-la-Visitation

Ahuntsic watche et les autos flyent dans le voisinage des beaux chars parkés
L’indien Ahuntsic n’ose plus bander
Claude Beausoleil, poète, chroniqueur et enseignant (1948-2020)
Ahuntsic dream, Les Herbes rouges, 1975

Claude Beausoleil

Le pont Viau

Il habitait tout près du pont Viau, dans cette nouvelle partie de Montréal récemment baptisée Ahuntsic en l’honneur d’un Indien (chrétien bien entendu) qui s’était noyé en compagnie d’un missionnaire dans la rivière des Prairies.

André Vanasse, écrivain, éditeur et professeur
La saga des Lagacé, Libre expression, 1980

André Vanasse

Prison de Bordeaux

Effectivement, avec des « N’est-ce pas Monsieur Aubertin », elle lui colla un cousin qu’il n’avait pas vu depuis dix ans, le cousin Emmanuel en séjour à Bordeaux, côté folie, pour s’être déculotté sur un balcon, au vu et au su de la population, dans le but, non seulement de s’exhiber, mais encore de pisser sur celle-ci.
Jacques Ferron, écrivain, médecin et homme politique (1921-1985)
Cotnoir, VLB éditeur, 1981

Jacques Ferron

Ahuntsic (village)

Chacun, dans des jardins mal délimités, avait le génie de façonner un épouvantail qui fût à l’image de ses rêves. Au nord de Montréal, en gagnant vers ce qui était le village d’Ahuntsic, les amateurs de grande et de petite culture guettaient la première vraie chaleur de mai.

Jacques Brault, poète, écrivain et professeur (1933-2022)
Jour et nuit, Éditions du Noroît, 1981

Jacques Brault

Chemin de fer Canadien Pacifique à proximité de l’île Perry

(…) un voisin du temps que mon patron Dubreuil habitait une grande maison dans le vieux Bordeaux, tout près du boulevard Gouin et de la rivière des Prairies, à la hauteur d’un pont de chemin de fer, en face de Laval des Rapides.
Claude Jasmin, écrivain (1930-2021)
Safari au centre-ville, Leméac éditeur, 1987

Claude Jasmin

Centre de détention Tanguay

L’endroit était anonyme à souhait, violemment éclairé et déprimant. On avait installé de petits îlots de chaise pour les détenues et leurs visiteurs. Les amoureux s’assoiaient côte-à-côte sur les chaises en cuirette orange, les autres face à face. On avait pensé à tout, chaque îlot était assorti d’une table brune en formica où on déposait cendriers, friandises, lettres et autres objets.
Carole David, poète, romancière et enseignante
Impala, Les Herbes rouges, 1994

Carole David

Île Perry

En 1974, au moment où Viviane et Robert se sont embrassés pour la première fois, il fallait emprunter un sentier très étroit le long de la voie ferrée pour se rendre sur l’île du parc de La Merci, surnommée depuis longtemps l’île aux fesses.

Élise Turcotte, écrivaine, poète et enseignante
L’île de La Merci, Leméac éditeur, 1997

Élise Turcotte

Sault-au-Récollet (village)

Et le bout de ses horizons s’appelle Ahuntsic, un ancien village qui se transforme lentement en quartier, sans perdre ses airs de campagne. De grands champs, que les propriétaires ont remis aux mains de la ville pour ne pas payer de taxes, plein de fleurs sauvages, de foin, de chardons, d’arbrisseaux et d’herbes à poux, de roches qui se prennent à l’occasion pour des rochers. Des rues perdues, parsemées de quelques maisons. De rares écoles, des églises paroissiales, des magasins clairsemés, la rivière des Prairies au Nord, un monde en mutation qui attend l’urbanité promise, sans impatience.

Raymond Plante, écrivain (1947-2006)
Les veilleuses, La courte échelle, 2002

Raymond Plante

L’île de la Visitation en hiver

(…) vers le temps que l’industrialisation redessinait impérativement la ville; qu’au XIX^e siècle, on chassait encore le renard dans le quartier Côte-des-Neiges, que le Plateau- Mont-Royal, alors en l’état de quatre villages était toujours une vaste campagne et, Ahuntsic un lieu de villégiature où faire de la raquette l’hiver.
André Carpentier, nouvelliste, romancier et professeur
Ruelles, jours ouvrables, Boréal, 2005

André Carpentier

Côte-de-Misère (Bordeaux)

À cause de la férocité du courant, ou de la pauvreté des habitants du lieu, on nomme Côte-de-Misère cette frange

de la rivière. Ils sont quelques dizaines tout au plus, à y vivre, à l’extrémité ouest de la paroisse à des lieues du village où ils ne peuvent se rendre que par beau temps, le chemin du Bord-de-l’eau, autre surnom du Chemin du Roy, est encore un caprice de terre et de boue. **Lise Bissonnette**, auteure, journaliste et gestionnaire *La flouve, le parfum de Balzac*, Éditions Hurtubise HMH, 2006

Église Sainte-Madeleine-Sophie-Barat

Où il faut tel un souvenir

Abriter le carrosse qui se dédore

Sainte-Madeleine-Sophie ma prière aux longs cheveux

Quand Ahuntsic en périphrase traverse à gué la Rivière-des-Prairies.

Fayolle Jean, acteur et poète

Montréal vu par ses poètes, dans Franz Benjamin et

Rodney Saint-Éloi (dir.),

Éditions Mémoire d’encrier, 2006

Parc Raimbault

J’habite depuis cinq ans un bungalow rénové par bibi – on est architecte pour soi aussi, quand même – dans un quartier du nord de Montréal qui ne cesse de verdoyer l’été au point qu’il m’arrive d’halluciner et de me croire en train de tourner une scène de La Petite Maison dans la prairie.

Jean-François Chassay, écrivain et professeur

Laisse, Boréal, 2007

D’autres extraits peuvent être insérés dans cette chronologie initiale. Ils seraient tirés de *La terre paternelle* (1846) de Patrice Lacombe, *Les années inventées* (1994) et *La côte du chinois* (2016) de Pierre Desrochers, ***Paul à la maison*** (2019) de Michel Rabagliatti, *L’infortune des bien nantis* (2011) de Maxime Houde, *Le silence des Pélicans* (2021) de Jean Louis Blanchard. Le travail amorcé par Carole David peut donc se poursuivre.

Y aurait-il d’autres extensions possibles de ce patrimoine immatériel? Les livres portant des souvenirs personnels peuvent être inclus, sans exclure les manuscrits pour autant. Des lieux institutionnels peuvent être évoqués dans ces mé-

moires; je pense à des collègues tels qu’Ahuntsic, André-Grasset,³ Regina Assumpta, Saint-Ignace (aujourd’hui Mont-Saint-Louis), Sophie-Barat (avant la cession à la CECM).

D’autres sources sont aussi envisageables. Je m’en voudrais de passer outre les histoires de la paroisse du Sault-au-Récollet de Charles P. Beaubien et de René Tellier qui sont des livres méconnus. Pourtant, les histoires de paroisse ont constitué au Québec un genre florissant (plus de 200).⁴ Même si elles sont tombées en désuétude, elles ont une succession littéraire; pensons à l’œuvre de Jacques Ferron qui s’en est inspiré.

Mon travail expose une autre conception du patrimoine immatériel. Dans la perspective disons, folklorique, du Gouvernement du Québec, sont inclus des fabrications artisanales, des rituels, des manifestations festives, des usages médicaux. Ni la littérature, ni la science ne sont incluses. Une perspective anthropologique de ce patrimoine les inclurait tout autant que les médiations culturelles et les assemblages collectifs.

Deux cultures du temps s’opposent dans ces conceptions. Celle du gouvernement québécois se penche sur des phénomènes plus ou moins figés dans le temps, en quelque sorte scellés dans une transmission entre générations. La conception alternative porte plutôt sur des manières de faire qui se transforment en maniant la langue et l’image, le concept et la méthode, sans perdre de vue le principe généalogique de la transmission.

Ces différences conceptuelles ne sont pas antinomiques pour autant, puisque de part et d’autre, des pratiques culturelles entrent en jeu. Le transfert de telles pratiques tend à faire société et favoriser l’habitabilité. Le patrimoine immatériel n’est pas une affaire de rangement en bibliothèque mais plutôt de l’assemblage par une collectivité des éléments relationnels, matériels et immatériels, actualisés dans leur rapport au monde.⁵

Des mots et des lieux

Déambulations passées et présentes

André Campeau

anthropologue

Écrire, c’est capter des preuves de vie.

Élise Turcotte¹

Le concours littéraire a été un temps fort de la Résidence en écriture de Carole David à la bibliothèque d’Ahuntsic en 2008-2009. Avec les trois rencontres littéraires et le circuit interactif soutenu par des extraits littéraires portant sur le quartier, le concours a été un des moments de la médiation culturelle entre la poète et les citoyens². Il mettait de l’avant l’art littéraire, à la fois pratique culturelle et manifestation collective.

Au thème de la « mémoire des lieux » qui chapeautait la résidence de l’écrivaine, Carole David a ajouté deux autres consignes : la « déambulation dans Ahuntsic » et « l’expérience personnelle ». Les notes évaluatives portant sur les textes soumis au concours de la résidence n’ont pas été conservées. Seuls demeurent une partie des textes et le nom des personnes qui ont participé au concours.

Les archives ont retenu 41 des 48 textes soumis. Je les ai lus. Tous respectent les consignes énoncées. Deux textes se démarquent par l’originalité de leur propos et la qualité de leur écriture. Ces textes ont gagné le premier prix et le deuxième prix. Ils ont fait l’objet d’une lecture publique lors de la clôture de la résidence en février 2009. Ils sont de facture très différente, un défi pour l’analyse.

La bordée des fêtes

Denis Duquette

En tassant les rideaux du carreau de la cuisine au petit matin, Arthur constate qu’il neige encore.

— *Ça parle au diable! Si ça continue, il va y en avoir par-dessus la maison.*

Depuis Noël, voilà six jours que les flocons et le vent

¹ Dans le cadre d’un entretien avec Jonathan Bécotte, 12 avril 2021, *Les Libraires*

² On peut consulter l’article *Fabrication et transmission d’un patrimoine immatériel* dans ce bulletin.

³ Commentaire de Jacques Lebleu : « Il s’agit en fait de la côte de Saint-Laurent. Youville et l’hôtel Vervais étaient situés dans la paroisse de Saint-Laurent. En 1909, cette côte devient le Chemin Vervais, puis, en 1914, le boulevard Crémazie. La Petite côte de Saint-Michel commence à l’est de la rue Saint-Hubert, au nord du Domaine des sulpiciens ».

semblent être de connivence pour former d’énormes montagnes blanches.

Arthur ranime le feu dans le gros poêle de la cuisine

et dépose la bouilloire sur le rond de fonte pour faire du café. Éveillée par ces sons usuels du matin, Rosalba vient le rejoindre.

— *Ça s’est pas calmé dehors, dit-il.*

— *Je suis sûre qu’ils viendront quand même, répond la femme.*

— *C’t’idée aussi, d’aller rester à l’autre bout de l’île, grogne-t-il en guise de réponse. Je vais atteler la jument et je vais aller voir à la gare des p’tits chars.*

Un peu plus tard, le berlot tiré par un cheval qui aurait bien préféré demeurer au chaud dans son étable, glisse dans un paysage méconnaissable. On ne peut voir les chemins, le ruisseau Prévost et les petits ponceaux qui le franchissent. On ne peut davantage distinguer les clôtures divisant les terres des Charest, des Jarry et de monsieur Stanley Bagg. Mis à part les bâtiments éparpillés, il n’y a que du blanc partout.

En arrivant à la rivière, Arthur reconnaît par

l’alignement des maisons et des arbres qu’il est rendu au chemin principal, qu’il suit jusqu’à la montée du Sault. Sauf la devanture du magasin général qui a été déblayée, le décor au village est aussi blanc que sur les terres. La petite gare du tramway est tellement embourbée de neige que l’on en voit que le faîte du toit.

Arthur entre dans la boutique pour aller aux nouvelles.

— *Le p’tit char n’est pas monté ce matin, répond le marchand.*

En ressortant, alors qu’il semble que le vent s’apaise un peu, Arthur reprend les rênes et dirige son cheval vers le village voisin plus au sud. Pour ne pas prendre une mauvaise direction, il suit la longue enfilade des poteaux électriques de la ligne des tramways. Pendant près de vingt minutes il parcourt à vive allure la belle campagne du Sault-au-Récollet. Partout autour on ne voit que des arbres et des fermes. Quel beau pays!

En apercevant un groupe de maisons, Arthur sait qu’il arrive à Villeray. Au chemin de la Côte Saint-Michel³, il se dirige sans hésiter vers l’hôtel Vervais où il pourra prendre un bon thé pour se réchauffer. À l’intérieur, des hommes à une table discutent avec ardeur. Un étranger, bien sûr de lui,

surprend son auditoire avec ses propos.

— *Bientôt, on n’aura plus à rester paralysés comme ça par la neige, dit-il.*

— *Comment pourrait-il en être autrement, lance un autre, on ne va certainement pas placer un toit sur l’île pour empêcher la neige de tomber!*

— *Non, rétorque l’étranger, avec les automobiles à moteur et les chemins de macadam, on pourra vaincre l’hiver. Il y aura des routes partout au travers des champs.*

Tout en pensant qu’il n’était pas croyable que des adultes se racontent de telles sottises, Arthur entend un grondement à l’extérieur. Sous des nuages de neige virevoltante, il voit arriver la rutilante voiture-balai des tramways qui ouvre la voie. Les p’tits chars pourront monter.

En effet, peu après, le tramway du Sault arrive. À travers les fenêtres de la voiture Arthur distingue Berthe qui lui envoie la main. Arthur lui répond avec un immense sourire : sa fille, son gendre et ses petits-enfants seront avec eux pour fêter l’arrivée de l’année 1909.

Se promener dans Ahuntsic, c’est enrichissant!
Laurence Vergniol

— *\$3.23! Wow!*

Je recompte pour être sûre. Avec le deux dollars que je viens de trouver dans le parc Ahuntsic, ça fait bien trois dollars et vingt-trois sous. Je range ma dernière pièce avec les autres, dans la pochette secrète de mon sac d’école.

Ça fait quelques semaines que je vais à l’école à pied. Souvent, le matin, avec ma mère et ma sœur, nous montons la rue Lajeunesse. C’est un peu dur : ça ne monte pas beaucoup, mais j’ai des petites jambes! Ma mère me pousse un peu dans le dos.

— *Allez, t’es capable! Faut pas que tu sois en retard pour l’école.*

Encouragée par ces mots, je reprends le chemin. Arrêt obligatoire à la cabine téléphonique : j’y ai déjà trouvé un orignal⁴! Aujourd’hui, rien. Encore quelques pas. Après avoir traversé la rue Fleury je reprends mon souffle, assise sur le banc de l’abribus. Nous avançons encore un peu sur le chemin de l’école. En passant devant le motel, je fais attention de ne pas trop m’approcher de la haie. J’ai appris à reconnaître l’herbe à puce, avec ses trois feuilles irrégulièrement dentelées sur un côté, lors d’une

promenade au parc du Sault-au-Récollet⁵. Et je sais qu’il s’en cache dans cette haie. Proche du dépanneur, au coin de la rue Sauriol, il faut bien regarder par terre. Des gens aux poches percées laissent parfois des traces de leur passage. C’est à cet endroit que j’avais trouvé la majeure partie de mon butin jusqu’à aujourd’hui.

Pour varier le trajet, nous avons traversé le parc Ahuntsic ce matin. Ce fut une riche idée! Pas seulement pour mon trésor, mais aussi parce que c’est bien plus beau. Les écureuils, les oiseaux qui chantent, la verdure, la lumière du soleil, j’ai l’impression d’être en vacances. À cette heure matinale, les rampes de rouli-roulant sont désertes. Mais je soupçonne qu’il y a eu de l’action hier soir et que c’est un acrobate qui a perdu cette pièce de deux dollars en faisant une pirouette comme je les aime. Nous sortons du parc. Je suis essoufflée mais ma découverte m’a rendue heureuse. La cour d’école est en vue : il ne reste qu’un coin de rue à marcher. Je serai à l’heure ce matin.

Au retour, le soir, c’est souvent plus long. Si je passe par le parc, je demande pour jouer un peu dans les modules. Si je passe par la rue Lajeunesse, c’est très difficile de passer devant la bibliothèque sans s’y arrêter. Je bouquine un peu et si ma mère a apporté nos cartes d’emprunt, c’est jour de chance. Mon sac d’école sera plus lourd avec quelques mangas à l’intérieur, mais j’aurai le cœur plus léger tellement j’ai de plaisir à lire. Finalement, se promener dans Ahuntsic, c’est enrichissant!

Dans le premier texte, le narrateur expose un monde sans y vivre, celui du passé, cent ans plus tôt : il raconte une tournée à cheval et l’arrivée d’un tramway. Dans l’autre texte, la narratrice raconte ce qu’elle fait, trouve et pense, au présent, en faisant le tour de son monde. Elle décrit sa traversée du parc vers l’école et son retour à la maison, en passant par la bibliothèque. Les deux textes retracent des itinéraires à travers la localité.

Même si on lui accorde souvent une valeur de refuge et de détente, la littérature est une manière d’aborder le monde, de le connaître. Il y a une différence qualitative majeure entre la science qui assure ses arrières et la littérature qui se lance souvent dans le vide, sans autre appui que le langage. La littérature serait une voie de passage esquissée par un sujet qui refuse de se fondre dans le monde et en tire un texte pour le faire lire.

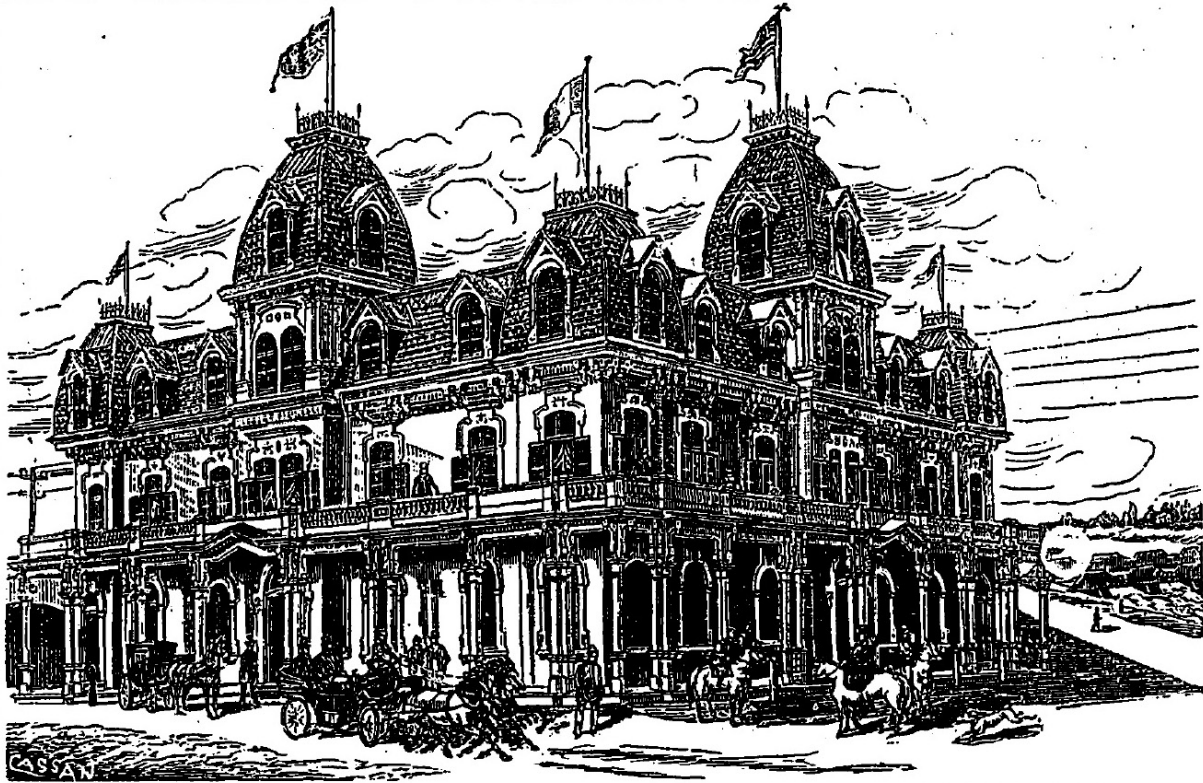
En science et en littérature, le sens de l’exactitude n’est pas le même. La littérature privilégie l’accord au langage et la composition avec des mots alors que la science ne perd pas de vue le raccord à la méthode et au concept qui la desservent.

6 Cette critique est issue de lectures dans Theodor Adorno, 1984, *Notes sur la littérature*, Flammarion.

De plus, un sens de la précarité les distingue, la littérature se constituant à même le sujet alors que la science construit son objet depuis une problématique, un questionnement⁶.

Le Sault et les journaux

Le Vrai Canard, 29 janvier 1881, page 4



ANCIEN HOTEL LAJEUNESSE
SAULT-AUX-RECOLLETS
MAINTENANT HOTEL PELOQUIN.

Ce splendide établissement situé à six milles de Montréal près du Sault-aux-Récollets, est toujours relié à la ville par des chemins magnifiques dans toutes les saisons de l’année.

Il réunit tout le confort imaginable, une magnifique Salle de Danse, des Salons somptueusement meublés, enfin tout ce qu’on peut désirer pour une réunion d’amis, ou un Club de Raquettes ou autres. Monsieur Pelouquin, le propriétaire, offre à ses hôtes une cuisine de première classe, des vins et des liqueurs qu’il a importés lui-même d’Europe, et des cigares de la Havane. La cave et les buffets de l’Hotel sont toujours abondamment garnis et permettent au propriétaire de servir en peu d’heures un magnifique souper pour 100 personnes. Le service est fait avec une grande promptitude et les prix très-modérés.

4 La pièce de monnaie représentant 25 cents.

5 Ce parc est situé entre les rues Saint-Firmin et Charton, Fleury et Prieur. On se demande si l’auteure ne fait pas plutôt référence au parc-nature de l’Île-de-la-Visitation où l’herbe à puce a déjà été florissante.



Patrimoine religieux moderniste en danger

La chapelle de la maison-mère des Sœurs de Miséricorde de Montréal

Jacques Lebleu
Coordonnateur du bulletin

J’ai pris ces quelques photos de l’intérieur de la chapelle de la maison-mère des Sœurs de Miséricorde, y compris celle de la page couverture, le 2 mars 2017. À la suite d’une série de mauvaises nouvelles, j’ai soumis le 20 octobre 2020 une alerte citoyenne sur le site Memento, un projet d’Héritage Montréal. Le texte de l’alerte sur ce bâtiment situé 10435, avenue de la Miséricorde explique que :

L’ensemble conventuel des Sœurs de Miséricorde est constitué de la maison-mère, d’une chaufferie, d’un cimetière, d’un monument dédié à Sainte-Bernadette-de-Lourdes et d’un vaste parc boisé en bordure de la rivière des Prairies. Toutefois, c’est la chapelle qui capte l’attention, avec son plan au sol circulaire et ses vitraux modernistes.

L’ensemble conventuel a été racheté en mars 2018 par une entreprise qui a entrepris des travaux qui n’ont pas été menés à terme. De plus, la compagnie a déclaré faillite en octobre 2019, laissant la communauté religieuse aux prises avec de nombreuses dépenses. C’est ce contexte qui a entraîné la fermeture du couvent le 31 mars 2020. [Selon un article du Journal des voisins d’Ahuntsic-Cartierville du 20 février 2020](#), les quelques quarante religieuses qui y résidaient ont été démenagées à la résidence Square Angus dans l’arrondissement Rosemont – La-Petite-Patrie.

Le musée des Sœurs de la Miséricorde, un des rares musées ayant encore pignon sur rue dans l’arrondissement, a quant à lui fermé ses portes le 7 octobre 2020 [...]. Le musée, ouvert en 1998, avait pour mission d’expliquer l’œuvre des Sœurs de la Miséricorde et de sa fondatrice, [Rosalie Cadron-Jetté](#) (1794-1864). À ce jour, seule la résidence Villa Raimbault, située dans une des ailes du complexe, demeure en activité. Le syndic qui gère la faillite de l’entreprise acquéreuse du complexe a mis l’ensemble conventuel en vente comme l’indique un article du [Journal des voisins](#) d’Ahuntsic-Cartierville daté du 23 octobre 2020.

Fiche de l’ensemble conventuel sur [Memento https://memento.heritagemontreal.org/site/ensemble-conventuel-des-soeurs-de-la-misericorde/](https://memento.heritagemontreal.org/site/ensemble-conventuel-des-soeurs-de-la-misericorde/)

La société 9360-6325 Québec Inc., personne morale ayant comme adresse postale le 1080 Côte du Beaver-Hall à Montréal, est toujours inscrite comme propriétaire du bâtiment depuis 2018 au Rôle d’évaluation foncière de Montréal. Consultation faite le 3 mai 2023. L’ensemble conventuel des Sœurs de Miséricorde de Montréal et la chapelle sont inscrits au Répertoire du Patrimoine culturel du Québec et à l’Inventaire des lieux de culte du Québec.

Un passionné : **Sylvain Bissonnette,** *animateur à la maison du Pressoir*

Yvon Gagnon
Président de la
Société d’histoire d’Ahuntsic-Cartierville

Sylvain se définit avant tout comme un conteur et un animateur. En fait, c’est une personne aux multiples facettes qui font de lui un être charmant et fascinant. Il est natif de Montréal et il a été tour à tour à tour : acteur, chanteur, metteur en scène d’opéra puis conteur et animateur. Comme lecteur et interprète, il compte à son actif plusieurs participations à des récitals de musique et poésie, dont *Le Centenaire de l’école Littéraire*, pour le Musée du Château Ramezay.

Son quotidien et sa principale passion s’articulent autour du monde d’Hergé et des aventures de Tintin. Selon son expression, sa demeure s’est transformée au fil des années en Musée imaginaire Tintin puisqu’il est un collectionneur impénitent des figurines tirées des albums. Une partie de son immense collection fut exposée au grenier de la maison du Pressoir lors des Journées de la culture 2021. L’animation historique est une autre de ses passions connues jusqu’à ce jour. En effet, il est présent au Pressoir du Sault-au-Récollet depuis 2016 et il le sera également pour la saison 2023-2024. L’histoire et les personnages qui gravitent autour du Pressoir le fascinent. À titre d’exemple, lors des Journées de la culture 2022, la SHAC a créé pour cette occasion un spectacle intitulé *Fantaisie romanesque* au Sault-au-Récollet. La mise en espace de cet événement fut assurée par Sylvain.

Tout récemment, nous avons eu la chance de découvrir une autre facette de ce touche-à-tout : celle de maquettiste. De sa propre initiative, afin de bonifier la qualité de la visite du Pressoir, il a construit une maquette hybride de la maison du Pressoir. Les visiteurs peuvent voir la reproduction du Pressoir d’aujourd’hui avec son toit à deux versants et son revêtement de crépi blanc. En retirant la façade contemporaine, comme par magie, le pressoir à pommes apparaît tel qu’il pouvait l’être au tout début du XIX^e siècle.

Voici une belle d’occasion de visiter ou de revisiter le musée. Les animateurs Sylvain Bissonnette, Stéphane Tessier et Danilo Vergara se feront un plaisir de vous faire revivre cette époque avec ce petit bijou de bricolage.



Photos de la maquette : © Yvon Gagnon / SHAC
En haut, le Pressoir aujourd’hui. Au milieu, la façade contemporaine est amovible. En bas : une interprétation de son apparence originale.

Ci-dessous : Sylvain Bissonnette. Courtoisie de M. Bissonnette





Desjardins

Caisse du Centre-nord de Montréal



Le 12 juillet 1945, lorsque le photographe **Conrad Poirier** prend ces deux photos de jeunes en pleine action, le vaste terrain au nord-est des ateliers de la Cie des Tramways de Montréal est connu comme le parc Christ-Roi. La rue Legendre n'est pas encore ouverte entre l'avenue Henri-Julien et le boulevard St-Laurent. Peu avant 1950, cet espace est désigné parc Henri-Julien et son aménagement commence. Le château d'eau et la plupart des immeubles que l'on voit ici ont depuis été démolis et remplacés par de nouveaux. À la gauche, derrière des filles juchées sur des échasses, on aperçoit l'ancienne église Christ-Roi. Elle a été construite à partir des matériaux de la première église de la paroisse Saint-Alphonse d'Youville de 1921. Source des images : **BAnQ**. Coupure de presse: **La Patrie**, page 21, 14 août 1947 Photographies : **Fonds Conrad-Poirier**, P48,S1,P11437 et P48,S1,P11425

